



Chapitre de livre

2020

Accepted version

Public access

This is an author manuscript post-peer-reviewing (accepted version) of the original publication. The layout of the published version may differ .

Bousbir, l'ancien quartier réservé du Casablanca colonial

Staszak, Jean-François

How to cite

STASZAK, Jean-François. Bousbir, l'ancien quartier réservé du Casablanca colonial. In: Quartier réservé: Bousbir, Casablanca. J.-F. Staszak et R. Pieroni (dir.) (Ed.). Genève : Georg, 2020. p. 19–108.

This publication URL: <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:166332>

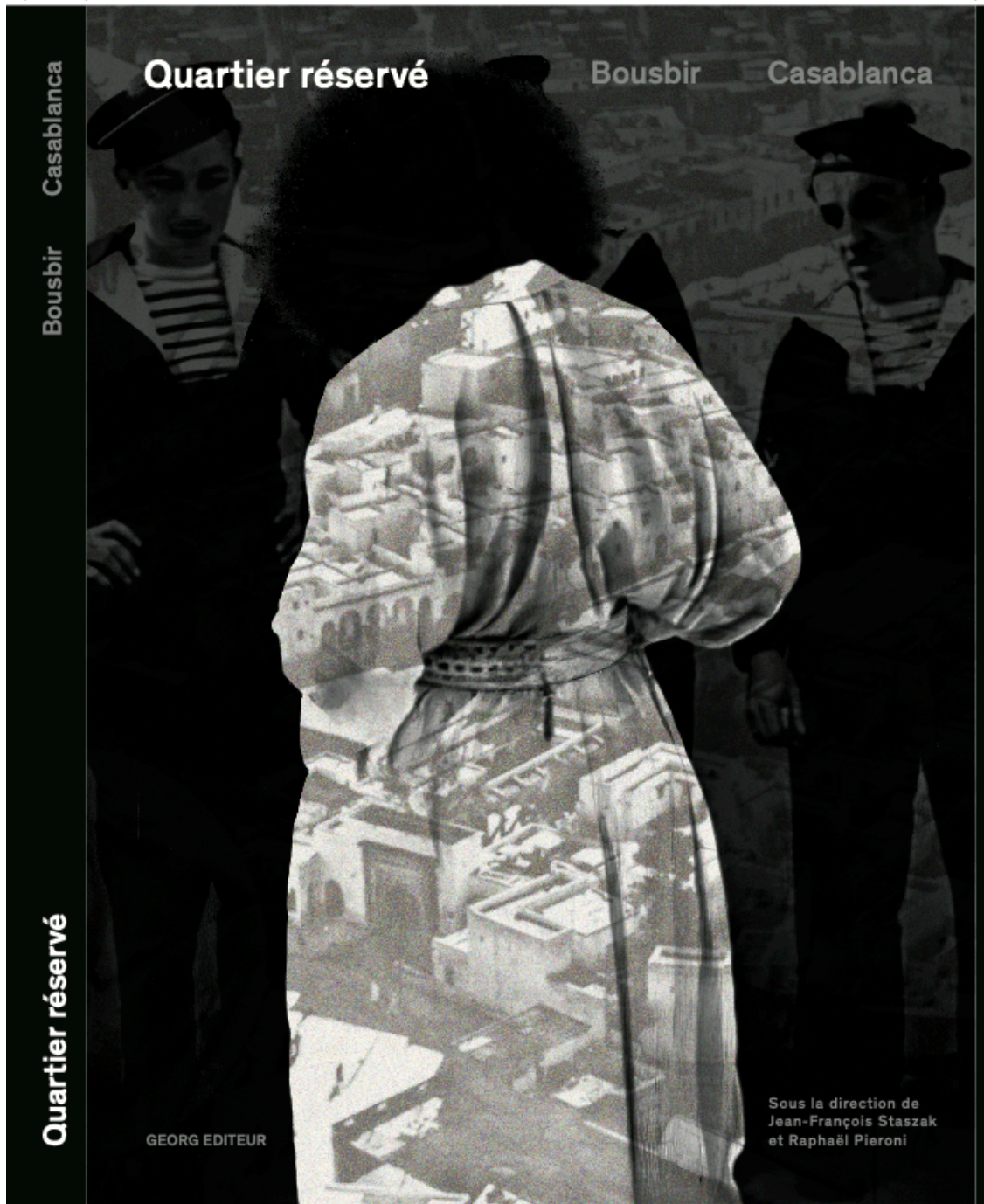
© This document is protected by copyright. Please refer to copyright holder(s) for terms of use.

Last deposit update in Archive ouverte UNIGE on 16.03.2023 11:28

Bousbir, l'ancien quartier réservé du Casablanca colonial

Extrait de J.-F. Staszak et R. Pieroni (dir.), *Quartier réservé. Bousbir, Casablanca*,
Genève, Georg, 2020, 204 p.

Jean-François Staszak, université de Genève, département de géographie
jean-francois.staszak@unige.ch



Bousbir était le quartier réservé du Casablanca colonial. Construit dans un style néo-mauresque sur ordre de l'administration française à des fins d'hygiène urbaine et pour satisfaire aux « besoins » des troupes coloniales, le quartier fut inauguré le 1^{er} mai 1924. Pendant trente ans, Bousbir fut le seul lieu où la prostitution de rue et le racolage étaient autorisés à Casablanca. Du fait du pittoresque de son architecture et des performances des travailleuses du sexe, le quartier constituait une attraction touristique, incarnant un rêve orientaliste, exotique et érotique. La douzaine de milliers de (très) jeunes femmes qui y ont au total vécu et officié en avaient une autre expérience. Les travailleuses du sexe de Bousbir étaient endettées, soumises au contrôle et aux décisions des médecins et des policiers, exposées aux violences matérielles et symboliques des clients. Si pour ceux-ci Bousbir constituait un parc d'attractions pour adultes, il fonctionnait pour celles-là comme un camp de travail plus ou moins forcé. Le quartier resta actif jusqu'à fin avril 1955, date à laquelle les travailleuses du sexe en furent expulsées pour loger les forces auxiliaires marocaines de retour de la guerre d'Indochine.

Cette partie présente une histoire de Bousbir : le contexte de sa mise en place, sa construction, son fonctionnement, son architecture, les femmes qui y ont vécu et travaillé, les clients ou touristes qui l'ont visité, les images qui l'ont donné à voir, et pour finir les enjeux de mémoire et de patrimoine que le quartier soulève aujourd'hui. Je commencerai toutefois par expliquer dans quelles circonstances et pourquoi j'en suis venu à m'intéresser à Bousbir et dresser un court bilan de ce qu'on sait du quartier, de façon à donner aux lecteurs les moyens d'évaluer la nature de cette contribution.

1 Comment je suis venu à Bousbir

J'ai appris l'existence de Bousbir en 2008, dans un livre d'histoire (Taraud 2003). Mon premier réflexe a été de chercher à voir. Il suffit de taper le nom du quartier dans un moteur de recherche pour qu'en une fraction de seconde s'affichent sur l'écran de l'ordinateur des dizaines d'images, essentiellement des cartes postales des années 1930. Certaines images étaient franchement choquantes, du fait de la nudité et de la jeunesse des femmes exhibées : j'aurais peut-être préféré ne pas les avoir vues. Ou me sentais-je gêné d'avoir cherché à les voir ?

J'étais stupéfait. Que les autorités françaises aient construit un quartier de cette taille et d'une pareille exubérance architecturale pour y contenir et contrôler la prostitution me semblait à la fois cohérent et délirant, au sens où le quartier me paraissait incarner et exhiber les contradictions des logiques coloniales et urbaines poussées à leur terme.

Je me suis immédiatement dit que Bousbir répondait à beaucoup de mes interrogations et que je devais en faire un objet de recherche. Je m'intéressais alors à l'imaginaire géographique, en ce qu'il est marqué par les rapports de genre et la culture coloniale. Cette dimension s'était imposée à moi à l'occasion de l'écriture de mon livre *Géographies de Gauguin* (2003). Comment à propos de ce peintre ne pas questionner les liens entre exotisme et érotisme ? Mon intérêt pour l'imaginaire, qui est au cœur de cette approche de la géographie qu'on appelle la géographie culturelle (dont j'étais alors un représentant assumé), me posait toutefois problème au sens où il pouvait passer pour gratuit, facile, ou pire, complaisant. On reprochait ainsi à certains géographes de s'intéresser à la peinture ou la gastronomie, alors qu'il y avait tout de même des enjeux plus importants, de nature politique, que la géographie culturelle servait peut-être à éluder. Pour moi, la géographie culturelle ne devait pas rester enfermée dans les musées, et devait aussi bien être politique, critique et engagée. C'était bien parce que les enjeux de

domination de race, de classe et de genre sont visibles dans l'œuvre de Gauguin que celle-ci m'interpellait, et c'était parce que l'imaginaire qu'elle (re)produisait avait des conséquences bien réelles en termes de violences matérielles et symboliques qu'il méritait selon moi d'être analysé. Toutefois, s'il est possible de déconstruire un imaginaire (ce que je faisais) et d'analyser les structures et des effets de domination (ce que d'autres géographes faisaient), il est difficile et compliqué de montrer comment le premier détermine les secondes, comment l'imaginaire se matérialise, comment les phantasmes se traduisent dans la réalité. Ce que je peinais à donner à voir, c'était la toxicité de l'exotisme.

Bousbir me donnait les moyens de tenter d'y parvenir. Le lieu est un décor conçu pour que s'y épanouissent les rêves érotiques et exotiques des uns (les clients, essentiellement les troupes coloniales), mais où ceux-ci se traduisaient en cauchemars bien réels pour les autres (les travailleuses du sexe, essentiellement indigènes). Bousbir incarnait un imaginaire géographique des plus troubles. C'est un cas d'école à la fois pour les théories de Michel Foucault et pour celles d'Edward Saïd, montrant clairement à l'œuvre l'articulation entre dispositifs de domination et imaginaire orientaliste. Que celle-ci s'opère dans et par un lieu me permettait de l'aborder dans une perspective aussi bien géographique qu'historique.

J'étais souvent allé au Maroc, en touriste la plupart du temps. Mais jamais à Casablanca, qui a – dit-on – peu d'attractions à offrir en la matière. Je ne connaissais de la ville que le film de Michael Curtiz (*Casablanca*, 1942), qui n'y a bien sûr pas été tourné. J'en savais toutefois assez pour comprendre que ce n'était pas une bonne idée de sauter dans un avion et me ruer à Bousbir. Il fallait que je me mette en contact avec une personne qui connaisse le quartier, y soit acceptée et puisse m'y introduire. Je finis par obtenir le numéro de téléphone de Gislhaine Meffre, la petite-fille d'Edmond Brion, l'architecte de Bousbir. Je l'appelai en juin 2011. Passionnée d'architecture et très investie dans la patrimonialisation de l'œuvre de son grand-père, Gislhaine, dont une partie de la famille habite toujours Casablanca, connaissait évidemment bien Bousbir ; elle était ravie que quelqu'un s'y intéresse et prête à m'aider. À la fin de la conversation, je me sentis tout de même obligé de l'informer que ma perspective sur cette partie de l'œuvre de Brion était critique, et qu'elle ne devait pas s'attendre à ce que mes recherches soient à sa gloire. « Ne vous inquiétez pas, je suis psychanalyste » fut sa réponse.

En mars 2012, je me suis rendu à Bousbir avec Gislhaine. Du fait du temps que j'avais passé à analyser les photographies et les plans du quartier, j'avais le curieux sentiment de revenir vers un lieu où je n'étais jamais allé, qui m'était à la fois très familier et étranger. J'y suis depuis retourné à de nombreuses reprises, souvent avec Gislhaine, puis avec Melita Vangelatos qui y prenait des photographies. Le plus souvent, nous y avons été bien reçus et nous y sommes sentis bienvenus ; je m'étonne aujourd'hui de m'en être étonné. Les regards sont amicaux et curieux ; la parole, facile ; les portes, ouvertes. J'étais touché par cet accueil et par l'attachement très fort des habitants à leur quartier. Les *habitantes*, devrais-je plutôt écrire, car ce sont surtout des femmes qu'on rencontre dans la journée à Bousbir. Et c'est avec Gislhaine et Melita, qui parle arabe, qu'elles s'entretenaient. Je suis toujours resté un peu extérieur.

Je n'ai jamais posé de question directe sur ce qu'à Bousbir on savait du passé. Je n'ai jamais fourni d'informations à ce propos. Il m'est arrivé de venir dans le quartier avec des reproductions de cartes postales anciennes, mais je les avais choisies non explicites, montrant l'architecture ou la vie quotidienne du quartier sans en révéler la fonction. Elles suscitérent

beaucoup d'intérêt, et vite un attroupement, tant à Bousbir on est fier du quartier, de son caractère historique et de sa valeur architecturale.

Il est arrivé que l'histoire de Bousbir et sa fonction de quartier réservé soient évoquées par mes interlocuteurs, mais toujours par des hommes. Il me semble que ce fut sans gêne, plutôt avec amusement et peut-être curiosité vis-à-vis des réactions que cette « révélation » pouvait susciter parmi le groupe de visiteurs européens auquel j'appartenais. D'autres fois, le récit du passé inventait une tout autre histoire, que je n'ai jamais démentie et dont je me demande à la vérité si son auteur lui-même y croyait.

En 2014 et 2015 furent publiés mes premiers textes sur Bousbir, l'un dans un ouvrage académique en anglais, l'autre dans une revue scientifique en ligne et en français. Je participe ainsi à révéler le passé du quartier, dont il est difficile de savoir si sa population a envie de le connaître, problème éthique que j'évoque en conclusion de la première publication (Staszak, 2014).

Que pense-t-on à Bousbir de mes analyses ? Probablement rien, car on n'a aucune raison de les lire. Je n'ai d'ailleurs pas fait d'effort pour que ces textes soient lisibles ou diffusés en dehors du monde académique. Il arrive toutefois qu'ils soient repris par d'autres que moi, et que j'en retrouve une version, mais qui ne me satisfait pas toujours, sur des sites destinés au grand public. Vis-à-vis des gens de Bousbir, je me sens toutefois obligé – à la fois en dette et en devoir. Ils m'ont donné de leur confiance et de leur temps, ont partagé leurs histoires. Et si mon travail ne concerne pas vraiment leur histoire personnelle ou familiale, il s'agit bien de celle de leur quartier. Il m'incombe de tenter de leur restituer les résultats de mes recherches.

Il y a plus. Si j'ai été touché de l'amour des habitants de Bousbir pour leur quartier, j'ai été aussi frappé par celui des habitants de Casablanca pour leur ville. Un amour blessé. Faute d'un passé impérial comparable à celui de Marrakech, Fès, Rabat ou Meknès, la ville ne possède guère, mis à part la modeste ancienne médina, de patrimoine précolonial qui puisse susciter de la fierté ou attirer les touristes : la ville a surtout à offrir une architecture européenne des années 1910-1960, qui ne suscite pas une fascination unanime. La cité, métropole réputée sans âme, sans histoire et sans culture (Cattedra 2010), n'est pas connue pour son charme ni sa beauté. Ayant été pour l'essentiel développée sous le protectorat français, elle reste très marquée par le passé colonial avec lequel les Marocains (pour ne rien dire des Français) ont des rapports compliqués.

Je partage cet attachement et cette fascination pour Casablanca, et suis redevable à ceux et celles qui ont pris de leur temps pour me faire visiter la ville et m'apprendre à l'aimer. J'ai une dette vis-à-vis de ces gens et de ces lieux. C'est en produisant et en diffusant des informations et des analyses que je peux chercher à la payer.

De mon point de vue, ce livre participe de cette nécessité de restitution et vise à fournir des éléments qui permettent aux habitants et visiteurs de Casablanca de se réconcilier avec leur ville. Mais je crains que rares soient celles ou ceux qui vont le lire, à Casablanca et encore plus à Bousbir. C'est pour ce public que nous avons mis en place l'exposition *Bousbir* à la Villa des Arts de Casablanca, dont ce livre est une forme de catalogue.

2 Que sait-on de Bousbir ?

Il y a eu peu de sources écrites et d'études sur Bousbir.

Les archives administratives liées à la mise en place de ce quartier réservé n'ont pas été localisées ; elles sont probablement perdues, tout comme celles des architectes qui l'ont construit et de la société qui l'a exploité. On dispose en revanche de nombreux textes écrits par des visiteurs, pour la plupart dans les années 1930, que ce soit au dos d'une carte postale par des touristes en goguette, par un reporter dans une revue à scandale métropolitaine ou par un écrivain dans un ouvrage plus ou moins littéraire. Le dépouillement des journaux locaux (*Le Petit Marocain*, *La Vigie marocaine*, *L'Écho du Maroc*, *Maroc Presse*, *Bulletin municipal de Casablanca*) s'avère décevant : Bousbir y est peu mentionné.

Deux rapports administratifs constituent les meilleures sources d'informations sur Bousbir, bien qu'elles soient affectées de biais notables. Le premier, conservé aux Archives diplomatiques de Nantes, date de 1935. Rédigé par Louis Bernard, directeur des services administratifs de la ville de Tunis en mission à Casablanca, ce court texte vise à informer les autorités tunisiennes à propos de Bousbir : soucieuses des « problèmes » que pose à Tunis la prostitution, elles envisagent la possibilité d'y implanter un quartier réservé. Le second est une enquête socio-ethnographique détaillée, commanditée par l'administration française et menée par deux médecins, Jean Mathieu et P. H. Maury (1951). Cette étude, conservée aux Archives nationales (Pierrefitte) et illustrée de photographies, constitue une mine d'informations sur de nombreux aspects de la vie des travailleuses du sexe. Elle ne dit rien des clients ni des visiteurs, qui intéressaient peu des médecins dont le rapport visait à faire fermer le quartier.

Toutes ces sources renseignent au moins autant sur le point de vue de leurs auteurs que sur les réalités du quartier, à propos duquel elles fournissent d'ailleurs des informations pour partie contradictoires.

Encart : Récits de vie et paroles des femmes de Bousbir

Le rapport de Mathieu et Maury (1951) se fonde pour l'essentiel sur une enquête auprès des travailleuses du sexe de Bousbir et le dépouillement de pas moins de 1500 fiches médicales du dispensaire. En bons scientifiques, les médecins en tirent des statistiques, avec lesquelles ils élaborent tableaux et diagrammes. Mais ils jugent aussi pertinent de donner des exemples ou de fournir des données qualitatives sur certains aspects de la vie des femmes (budget, alimentation, vêtements et bijoux, sexualité, techniques prostitutionnelles) et sur leur itinéraire, que ce soit pour souligner des singularités ou repérer des régularités et établir des profils. Ils recueillent des récits de vie dont ils transcrivent certains éléments. Leur niveau de détail et d'intimité laisse croire que les médecins ont su gagner la confiance de leurs interlocutrices. Ces récits sont restitués à la troisième personne, racontant par exemple une journée de Khadouj ou le parcours de Batoul.

« Batoul, 16 ans, née à Casablanca, orpheline de père, habite avec sa mère, couturière, chez son frère, agent de police à Rabat. Mariée à un ami de son frère, également agent de police, elle quitte son mari après un mois. Dès les premiers jours de vie commune elle est obligée de supporter les sarcasmes d'une première femme et les brutalités d'un homme qui la bat à la moindre occasion. Elle essaye pendant quelques mois de vivre chez sa mère qu'elle aide dans ses travaux de couture. L'hostilité de son frère l'oblige à partir. Elle retourne à Casablanca et va demander asile à la seconde femme de son père. Très mal accueillie, elle s'enfuit et se retire au Derb Carlotti [quartier voisin de Bousbir] où pendant un mois, elle essaye de vivre seule en faisant quelques ménages chez des Européens. Elle rencontre au

hammam une patronne de Bousbir qui n'a aucune difficulté pour lui faire admettre qu'elle trouvera au quartier réservé nourriture, vêtements et possibilité de gagner facilement sa vie. » (Mathieu et Maury 1951 : 65).

Malgré ses qualités, le travail ethnographique de Mathieu et Maury ne restitue pas la parole des femmes de Bousbir, qui à ma connaissance n'est documentée par aucune source. C'est bien le propre des subalternes (Spivak 1985) d'être privé.e.s de parole et de ne pas laisser de trace dans l'histoire, écrite par et pour les dominants. Rarement les auteurs du rapport citent explicitement les femmes de Bousbir : l'emploi des guillemets et la restitution de la parole à la première personne du singulier n'apparaissent que pour un discours crû dont les auteurs veulent se dédouaner ou quand ceux-ci s'intéressent aux expressions employées par leurs interlocutrices. Ils mentionnent rarement ce que ces femmes pensent ou ressentent, si ce n'est à propos de leur passé, ou dans un étonnant passage sur l'orgasme, ou en signalant leurs réactions (honte, larmes) lors des entretiens. Les tatouages, auxquels les auteurs du rapport consacrent un chapitre illustré par cinq photographies (fig. 1), constituent une autre trace de la parole des travailleuses du Bousbir, encore qu'on ne sache dans quelles circonstances elle s'est ainsi exprimée et qu'il soit très difficile de l'interpréter. Ainsi Dhaouya porte sur la cuisse droite « Bousbir » ; Kerchoum, sur le bras droit, « Patchance Maroc » ; Toubida, sur l'avant-bras, « Vive l'amour ».

Le passé de Bousbir était presque oublié avant 2003, si ce n'est dans la mémoire de la population de Casablanca, où le terme de *Bousbiria* (« fille de Bousbir ») sert encore aujourd'hui d'insulte. Son histoire est révélée au grand public, ou tout du moins au monde académique, en 2003 par la publication du livre de Christelle Taraud sur la prostitution coloniale en Afrique du Nord française et celle du rapport de Mathieu et Maury, avec une introduction d'Abdelmajid Arrif. Taraud a brisé le silence sur la prostitution coloniale dans l'Empire français, montrant son importance et son institutionnalisation ; son livre consacre quelques pages à Bousbir. Arrif a rendu accessible l'étude de Mathieu et Maury, et l'a inscrite dans le contexte plus large de la sociologie coloniale française. Quelques années plus tard, Driss Maghraoui (2008), s'appuyant sur Mathieu et Maury, a souligné, du point de vue de l'urbanisme, que Bousbir était un lieu d'expérimentation. J'ai moi-même analysé en géographe l'organisation spatiale du quartier, son fonctionnement, l'imaginaire orientaliste qu'il reflétait (Staszak, 2014) ainsi que le type de tourisme qu'il a suscité (Staszak, 2015) (ce chapitre en reprend et développe certains éléments). La publication des ouvrages collectifs *Sexe, races et colonies* (Blanchard *et al.* 2018), dont les illustrations trop explicites ont suscité une certaine polémique, puis *Sexualités, identité et corps colonisés* (Boëtsch *et al.* 2019), deux ouvrages auxquels j'ai participé, ont fait de la sexualité et de la prostitution coloniales un enjeu de débat public, en France comme au Maroc, ainsi qu'en attestent les dix pages que lui consacre le magazine marocain *Tel Quel* en octobre 2018, qui met évidemment l'accent sur Bousbir. Le tabou semble levé.

Cela s'opère dans un contexte épistémologique et politique de déstigmatisation de la prostitution, dans le cadre du féminisme pro-sexe de la troisième vague et des revendications des travailleuses du sexe elles-mêmes (terme visant à faire de cette activité un métier comme un autre), contexte dont il faut convenir qu'il rencontre peu d'écho au Maroc. En témoigne le scandale soulevé par le très beau film *Much loved* (N. Ayouch, 2015), qui raconte le quotidien de trois jeunes travailleuses du sexe à Marrakech. Il fut interdit de projection dans le pays et une des actrices, Loubna Abidar, dut fuir le Maroc après y avoir été agressée. La question du travail du sexe ne fait pas d'ailleurs l'unanimité au sein des mouvements féministes, dont le

courant abolitionniste considère la prostitution comme une forme d'exploitation sexuelle masculine à laquelle les intéressées ne sauraient vraiment consentir, quoi qu'elles en disent. Parallèlement, et toute question de prostitution mise à part, le patrimoine architectural constitué par Bousbir est l'objet d'un nouvel intérêt. Jean Bosc soutient en 2010 son mémoire sur le quartier (École nationale supérieure d'architecture de Belleville) ; y figurent de précieux relevés des bâtiments. Plus généralement, dans un contexte où l'association Casamémoire, créée en 1995, tente de sauvegarder les joyaux de l'architecture coloniale, plusieurs publications de Gislhaine Meffre documentent et célèbrent l'œuvre d'Auguste Cadet et surtout d'Edmond Brion (1885-1973), l'architecte de Bousbir (et grand-père de l'auteure) (Meffre et Delgado, 2009, 2012, 2018).

3 Prostitution et quartiers réservés

Un quartier réservé (*red light district*) se définit comme la partie d'une ville où se concentrent les activités liées au commerce du sexe : prostitution, spectacles érotiques, bars spécialisés, clubs de rencontre, *sex shops*, etc. Cela ne signifie pas nécessairement que ces activités n'ont pas lieu ailleurs dans la ville, ni que le quartier en question ne connaît pas d'autres fonctions : le commerce du sexe y est simplement nettement plus présent. Cette concentration peut répondre à une logique économique qui tend à agglomérer dans l'espace les activités et les acteurs d'un même secteur. Elle peut aussi résulter d'une réglementation qui bannit la prostitution du reste de la ville.

Dans l'Europe moderne notamment, la prostitution était appréhendée comme un « mal nécessaire ». Les prostituées, stigmatisées comme des femmes perdues, suscitaient l'opprobre, et étaient réputées jouer un rôle central dans la propagation des maladies vénériennes qui frappaient notamment les troupes, et constituer un foyer de contamination sociale, susceptible de générer troubles et délits. Toutefois, elles permettaient de satisfaire et canaliser les « besoins » sexuels masculins, jugés irrépressibles et impossibles à satisfaire autrement (Corbin 1982). On considérait que, si ce foyer d'infection morale et vénérienne ne pouvait être éradiqué, il devait être contrôlé et réglementé. Il fallait faire en sorte que la prostitution exerce sa fonction, mais limiter les risques inhérents à cette activité. La solution au « problème » de la prostitution fut envisagée en termes médicaux, juridiques et policiers par des mesures comme l'enregistrement (encartement) des travailleuses du sexe, leur inspection régulière, leur détention sanitaire en cas de dépistage positif, l'octroi de licences et l'inspection des maisons closes. Deux éléments complémentaires concernaient la politique urbaine : le zonage de l'activité et le contrôle de l'espace public (Howell, 2000). Il s'agissait d'interdire le racolage et la prostitution de rue dans toute la ville, à l'exception d'un quartier spécial, le quartier réservé, éloigné de la partie bourgeoise de la ville, pour mieux contrôler les travailleuses du sexe et leurs clients, éviter la contamination physique et morale et garder cette activité à l'abri des regards innocents ou indiscrets.

Dans de nombreuses villes occidentales comme Amsterdam, Hambourg, Marseille (fig. 2) ou Paris, les quartiers réservés occupent quelques rues et pâtés de maisons d'un banal quartier populaire du centre-ville, souvent ancien et quelque peu dégradé, à proximité d'une gare ou d'un port par où transite leur clientèle (Hubbart, 1999 ; Hubbard *et al.*, 2008, Hubbard et Whowell 2008, Ashworth *et al.*, 1988). Ces quartiers, dont l'architecture ne présente généralement guère

d'intérêt et qui souffrent souvent d'une mauvaise réputation, sont toutefois fréquentés par certains touristes, curieux d'en observer l'activité.

Très rares sont les quartiers réservés construits à cette fin. L'exemple sans doute le plus connu et le plus ancien est celui de Yoshiwara, construit dans la ville d'Edo (aujourd'hui Tokyo) en 1652. Il s'agissait d'une ville fermée avec une porte unique et un plan en grille, où auraient officié 3 000 travailleuses du sexe (Seigle, 1993. De Becker, 1899). Le quartier était célèbre dans le monde entier pour ses geishas et ses « maisons de thé », représentées sur nombre d'estampes japonaises puis de cartes postales (fig. 3 à 6).

Des quartiers réservés, certes moins spectaculaires, ont également été construits au Mexique. Les *boys towns* de Colina Dublan ou El Valle furent mises en place pendant l'occupation militaire américaine de l'État de Chihuahua (1916-1917) ; des travailleuses du sexe locales y offraient leurs services aux troupes américaines (Curtis et Arreola, 1991). Peut-être sur la base de ce modèle, des *zonas de tolerancia* ont été construites au cours des années 1950 dans des villes frontalières comme Nuevo Laredo ou Reynosa, pour éradiquer la prostitution des zones touristiques et la confiner dans un quartier clos à la périphérie de la ville (Kelly 2008).

Les Caraïbes présentent un autre exemple. En 1949, les autorités locales de Curaçao, préoccupées par le développement incontrôlé de la prostitution dans le centre-ville, ont fait construire sur la route de l'aéroport une sorte de complexe hôtelier de 25 pavillons dédié au commerce du sexe. Ce complexe, nommé Campo Alegre, est encore aujourd'hui une destination bien connue des touristes sexuels (Martis, 1999). Plus récemment, dans le cadre du développement du tourisme international, des *sex resorts* ont été ouverts en République dominicaine, en Jamaïque, en Colombie, en Thaïlande, etc. Ces clubs de vacances spécialisés, dont les paysages ne diffèrent guère de ceux du Club Med, offrent à leur clientèle *adults only* une offre *all inclusive* ; on choisit en ligne les travailleuses du sexe qu'on veut « réserver », ainsi que le type de prestation.

L'organisation spatiale de Bousbir (quartier clos, une seule porte, plan en grille) rappelle celle de Yoshiwara (que l'architecte en charge de la construction de Bousbir connaissait en toute probabilité) ; l'opposition entre une clientèle principalement militaire et étrangère et des travailleuses essentiellement indigènes, celle des *boys towns* mexicaines ; sa fréquentation touristique, celle des *sex resorts* internationaux. Mais Bousbir reste singulier du fait de la spécificité de son architecture et du contexte dans lequel il a été conçu.

4 Le contexte colonial et urbain casablancais des années 1910-1920

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, les autorités coloniales britanniques, françaises, allemandes et belges étaient très préoccupées par la prostitution (Howell, 2009, Kozma 2017, Lauro 2005, Legg 2014, Levine 2003, Tambe 2009, Taraud 2003, Walther 2015, White 1990). On admettait qu'il fallait que les besoins sexuels des colons – spécialement pressants du fait de leur jeune âge, de leur célibat, des prétendus effets suggestifs du climat et de la sensualité et disponibilité supposées des femmes indigènes – soient assouvis, et qu'il valait mieux qu'ils le soient par des travailleuses du sexe plutôt que par des épouses ou maîtresses indigènes. On préférait que les relations interraciales restent ponctuelles et superficielles, de façon à éviter une promiscuité entre la population européenne et les indigènes susceptible de donner lieu à une progéniture plus ou moins légitime dont le caractère métissé constituerait une menace pour l'ordre racial essentiel à la colonisation (Stoler 2002). En ce sens, la prostitution était tenue

pour nécessaire à l'entreprise coloniale, qui ne pourrait simplement pas se pérenniser si les colons – et surtout les militaires – cherchaient à se satisfaire autrement. Toutefois, le cadre débilitant du climat tropical et l'isolement dans lequel se trouvaient les colons, loin de leur famille et de leur patrie, aggravait, croyait-on, les risques moraux, sanitaires et sociaux occasionnés par le commerce du sexe. Difficile donc d'encourager ou même de laisser libre court à la prostitution coloniale, d'autant que celle-ci n'était guère compatible avec la « mission civilisatrice » qui servait de justification à l'entreprise coloniale, dont un des objectifs affichés était l'émancipation des femmes indigènes, notamment du harem, qui suscitait autant de fascination que d'indignation.

La prostitution était donc jugée à la fois plus nécessaire et plus dangereuse dans les colonies qu'en métropole. C'est pourquoi furent mises en place dans les empires des politiques de contrôle et d'institutionnalisation du commerce du sexe sans équivalent en Europe. Il faut dire qu'elles y suscitaient moins d'opposition ou de résistance, parmi la population d'origine européenne tout du moins.

La prostitution coloniale fut l'objet d'une attention toute particulière en Afrique du Nord, où elle connut des formes très poussées d'institutionnalisation (Taraud 2003). D'une part parce que le Maroc, l'Algérie et la Tunisie étaient des colonies ou protectorats français, et que la réglementation de la prostitution était moins contestée et plus avancée en France que dans d'autres pays européens comme la Grande-Bretagne (Levine 2003, Corbin 1996). D'autre part, parce que cette partie de l'Empire français abritait une importante population européenne, principalement masculine et en particulier militaire. Dans les villes de l'Afrique du Nord française, les travailleuses du sexe indigènes étaient plus systématiquement enregistrées (fig. 7), contrôlées, et confinées dans les quartiers réservés, généralement dans ou à proximité de la médina (la ville arabe préeuropéenne) ou du mellah (le quartier juif) comme à Tunis dans le quartier Sidi Abdallah Guèche (Kerrou et M'Halla 1991, Soupault 2001). Ces quartiers pouvaient d'ailleurs être des lieux où la prostitution était active avant la colonisation.

En Afrique du Nord, Casablanca présentait une configuration urbaine tout à fait singulière (Alexandre et Neiger 2019, Maghraoui 2008, Cohen et Eleb 1998, Gillot 2014, Pierre 2002, Wright 1987). La ville était un petit port sur l'océan Atlantique peuplé de 12 000 habitants avant le protectorat français. Après son établissement en 1912, elle connut une croissance urbaine spectaculaire grâce à la construction d'un nouveau chemin de fer et d'un port moderne et du fait du développement industriel. Casablanca s'imposa rapidement comme centre majeur de l'administration et de l'économie coloniales françaises, et principal centre urbain européen de cette partie de l'Afrique du Nord. Dès 1920, Casablanca comptait 100 000 habitants, dont 40 000 Européens.

Ce développement urbain, outre sa rapidité, présente la particularité d'avoir été encadré par le schéma directeur de Casablanca (1917-1922), conçu par l'architecte et urbaniste français Henri Prost (1874-1959) (fig. 8). Il s'agissait d'un des premiers du genre, dont le but était de construire une ville rationnelle, moderne et belle. Sa réalisation passe par « une condition essentielle : la séparation complète des agglomérations européennes et indigènes, et cela pour les raisons politiques, économiques, sanitaires, édilitaires et esthétiques » (*La Renaissance...* 1922 : 362). Cette doctrine ségrégationniste était au cœur de la politique du Maréchal Hubert Lyautey (1854-1934), résident général du protectorat français au Maroc depuis sa création en 1912 jusqu'en 1925, à l'exception de 1916-1917 où il exerça les fonctions de ministre de la

Guerre à Paris. Elle s'imposa à l'urbanisme colonial (Royer 1932). Les populations européennes prenaient place dans la ville nouvelle, construite par les autorités françaises à l'extérieur de la médina. Les populations indigènes, trop à l'étroit dans l'ancienne médina de Casablanca du fait de l'afflux de travailleurs marocains émigrés des campagnes, se fixèrent à la périphérie de la ville, dans des quartiers d'habitat spontané. Le terme de *bidonville* fut ainsi inventé dans les années 1930 à Casablanca pour désigner ces derniers, en référence à la matière première employée. Pour résorber ces « infâmes agglomérations, immondes foyers d'infection » et tenter d'absorber ce flux, on conçut en périphérie de l'agglomération, « hors de tout groupement européen, à proximité du nouveau palais du Sultan » mais à l'écart des grands axes de transport, la Nouvelle Médina ou Nouvelle Ville indigène (*La Renaissance...* 1922 : 380). Cette « extension indigène [...], un cas peut-être unique dans les villes musulmanes du Nord de l'Afrique » s'impose à Casablanca car la ville « est et demeure la porte d'entrée et la capitale économique du Maroc ; c'est ici, sur des impressions premières, que l'étranger qui débarque nous jugera » (*La Renaissance...* 1922 : 380-1). C'est dans ce cadre matériel et symbolique que Bousbir prend place.

5 Le projet de Bousbir

À l'occasion de l'élaboration du schéma directeur, les autorités coloniales décidèrent à la fin des années 1910 de donner une réponse au « problème » de la prostitution en incluant cette activité dans le zonage et la planification urbaine. Il n'est pas surprenant qu'une solution spatiale, qui se voulait moderne et rationnelle, ait été conçue à Casablanca : la ville était à la fois un laboratoire d'expérimentation urbaine, architecturale et sociale et une vitrine de l'Empire français. Comme le note le journaliste de *Police Magazine* (6 juin 1937), « Casablanca est une ville toute neuve, son quartier réservé se devait donc d'être, lui aussi, quelque chose de neuf, d'extra-moderne. »

La prostitution n'avait pas attendu la colonisation pour exister au Maroc, quoi qu'on en dise. Mais il est vrai qu'elle s'était développée à Casablanca en réponse à la présence croissante de jeunes hommes européens, militaires, employés de l'administration coloniale, ou marins – célibataires pour beaucoup, et à qui l'Orient avait été présenté comme le lieu d'accomplissement de tous les phantasmes (Saïd 1978). La migration des travailleurs issus du milieu rural pourvoyait une autre clientèle. Des travailleuses du sexe locales offraient initialement leurs services autour des installations portuaires et dans un quartier misérable et insalubre, de sinistre réputation, près des murs de l'ancienne médina : Derb Bousbir, appelé aussi Bousbir la Rouge en raison des violences dont le quartier était coutumier.

Il fut donc décidé d'interdire la prostitution à Casablanca et de réserver un espace en périphérie pour y construire un nouveau quartier où les travailleuses du sexe pourraient être plus facilement contrôlées et où leur activité nuirait moins à l'image de la ville. Ce confinement spatial ne s'appliquait qu'aux prostituées indigènes et à la prostitution de rue. Les prostituées européennes pouvaient encore vivre et travailler en ville, dans des maisons closes enregistrées. Le projet s'inscrit au croisement de deux logiques. La première relève de l'hygiène publique et de l'institutionnalisation de la prostitution. La seconde participe de l'urbanisme qui s'invente à Casablanca et opère une rationalisation de l'organisation spatiale de la ville au moyen de la planification, du zonage et d'ambitieuses opérations d'aménagement. La décision de construire le quartier réservé marque une inflexion politique quant à la meilleure façon de réglementer la

prostitution. Jusqu'aux années 1920, elle était réglementée par la police ; désormais, elle est de plus en plus considérée comme un problème de santé publique, relevant des services municipaux de santé et d'hygiène de la ville (Bernard 1935).

Bousbir n'est en rien une anomalie ou une absurdité : il résulte pleinement du projet moderne et colonial, dont il est un aboutissement attendu. La décision de sa construction a très probablement été prise ou approuvée au plus haut niveau de l'administration coloniale, soit par le maréchal Lyautey qui, si l'on en croit l'hebdomadaire à scandale *Voilà* (13 novembre 1933), aurait dit : « Les colonies se font avec des aventuriers et des putains. » Plusieurs rumeurs ou articles de presse font état de ses visites dans le quartier, en tant que client ou à des fins d'inspection ; on ne peut leur accorder de crédit, mais elles attestent que la presse pouvait associer Bousbir à Lyautey et à son œuvre. Henri Prost et son équipe ont réalisé dès 1917 les premières études ; Albert Laprade (1883-1978), les premiers plans (fig. 9) ; Edmond Brion, sa conception. Avec Auguste Cadet (1881-1956), il dirigeait la principale agence d'architecture de Casablanca, où ils avaient conçu de nombreux bâtiments publics et privés : mosquées, banques, bureaux de poste, palais, immeubles de rapport, villas, et le quartier des Habous de la Nouvelle Médina (Meffre et Delgado 2009, 2012, 2018). La construction – puis ensuite l'exploitation – de Bousbir fut confiée en concession à la Cressonnière, une société immobilière privée créée pour l'occasion par des notables locaux ; la Cressonnière finança la construction du quartier, louant pour 75 ans le terrain appartenant à la municipalité. Le nouveau quartier – appelé Bousbir ou Nouveau Bousbir – ouvrit ses portes au public le 1^{er} mai 1924. La presse de l'époque le mentionne sans parler d'une inauguration officielle ; les choses semblent donc s'être faites avec une certaine discrétion.

« L'exemple de Casablanca fera école. La conception d'un quartier réservé et d'un dispensaire – si insuffisants qu'ils soient, à l'heure présente – est trop en harmonie avec les nécessités d'hygiène et les lois de la bonne tenue d'une grande ville pour qu'elle ne soit pas admise partout où les espaces le permettent », note avec raison le journaliste de *L'Afrique illustrée* (7 juin 1931). Dans les années 1930, des quartiers réservés modernes furent en effet mis en place à Fédala (aujourd'hui Mohammédia), Port-Lyautey (aujourd'hui Kénitra), Agadir et Meknès – ce dernier étant celui qui par sa taille et sa réalisation ressemble le plus à Bousbir (fig. 10). La construction de quartiers réservés fut également envisagée à Marrakech et Tunis, où le projet n'aboutit pas. Le modèle de Bousbir s'est également exporté au-delà de l'Afrique du Nord. En 1930, on envisage à Hanoï de construire en périphérie de la ville un quartier réservé sur l'exemple de Bousbir, mais là aussi le projet tourne court (Tracol-Huynh 2017). En 1948, les autorités militaires françaises d'Indochine établissent un quartier réservé à Saïgon sur le modèle de Bousbir, plus tard connu sous le nom de parc aux Buffles et où officiaient dans des conditions misérables quelque 200 travailleuses du sexe indigènes.

6 L'organisation du quartier réservé

Situé à cinq kilomètres du centre-ville, Bousbir était à la limite extérieure de l'agglomération, sur la route de Marrakech. En périphérie de la Nouvelle Médina dans laquelle il finira vite par être inclus, il était séparé du prestigieux quartier des Habous par la voie ferrée (fig. 11). L'objectif était de tenir la prostitution hors de la vue et de l'esprit de la population européenne et des visiteurs. Du fait de l'éloignement de Bousbir du centre-ville, une ligne de bus dédiée aux clients fut établie, les conduisant directement de la place de France au quartier réservé, limitant

leurs contacts avec les voyageurs « innocents », et maintenant Bousbir à distance de ces derniers (fig. 12).

Bousbir couvre une superficie de 24 000 mètres carrés, formant un rectangle de 160 par 150 mètres (fig. 13 et 14). Il était clos par un mur haut de 8 à 10 mètres ouvert par une monumentale porte ornée, fermée à la circulation automobile, contrôlée à la fois par la police civile et militaire. Le plan du quartier affecte la forme d'une grille de rues principales et secondaires. Le caractère orthogonal et rectiligne de la trame est toutefois compliqué et enrichi par les croisements des rues à pans coupés, qui forment de petites places octogonales, les fréquents décrochements des façades, la variété de la largeur des rues (4 gabarits différents), des volumes et de la hauteur des bâtiments, les encorbellements, les passages sous arche et la multiplication des traverses, qui brisent la monotonie du quartier planifié et lui confèrent, aux yeux des visiteurs, un air de labyrinthe (Bosc 2010).

Le quartier s'organise en deux parties, exploitant la topographie du site. La partie haute, originellement destinée aux travailleuses du sexe maures, comprend la porte extérieure, une voie d'entrée, sorte de vestibule bordé par un souk couvert de portiques et qui conduit vers une seconde porte, débouchant elle-même sur la place principale, bordée d'une galerie. Une rampe partant de cette place relie la place à la partie basse, quelque six mètres plus bas, de superficie plus réduite et originellement destinée aux travailleuses du sexe juives. Mais eu égard à leur faible nombre dans le quartier, elles n'occupaient qu'une petite partie de la zone qui leur avait été dévolue. À l'autre extrémité de la partie basse, une porte discrète donne accès au dispensaire, ouvert par ailleurs sur la rue. Une troisième partie, destinée aux travailleuses du sexe européennes, était prévue (fig. 15). Elle ne fut jamais construite ; à l'état de terrain vague, elle était utilisée par les femmes de Bousbir pour y laver et sécher le linge. La construction du cinéma Mauritania (aujourd'hui désaffecté) se fit sur cet espace, réduisant d'autant la superficie initialement dévolue au quartier réservé. Avec ses trois parties, le quartier était prévu pour 800 travailleuses du sexe, maures pour les trois quarts.

La plupart des attractions étaient rassemblées autour ou à proximité de la place, où l'on comptait une vingtaine de boutiques, le cinéma (plus tard converti en *dancing* et dont on ne connaît pas la programmation), le hammam (plus tard converti en café), le bureau de poste, les restaurants, et cafés maures. Pas moins de 42 magasins vendaient toutes sortes de produits : nourriture, boissons, tabac, tissu, chaussures, charbon de bois ou divertissements aux visiteurs et aux habitants. Les coiffeurs, le tailleur et le parfumeur avaient essentiellement pour clients les femmes de Bousbir.

Bousbir comptait 22 bâtiments. Généralement de petit format, ils se déclinaient à toutes les tailles entre 2 et 9 logements. Faisaient exception les deux blocs de grande taille dont les façades extérieures constituaient les murs de Bousbir : ils comportaient 14 et 52 logements. Les bâtiments s'élevaient sur deux ou trois étages et s'ouvraient sur une petite cour. Une douzaine de fontaines publiques étaient distribuées dans tout le quartier pour permettre un accès aisé à l'eau courante. Le drainage était collecté par un égout. La taille importante du quartier, sa clôture, la variété et le nombre des services qui y étaient proposés faisaient de Bousbir une sorte de ville dans la ville, un espace autonome que les visiteurs identifiaient et appréciaient comme tel (fig. 16 à 32).

Selon les sources et les périodes, entre 400 et 700 travailleuses du sexe vivaient et travaillaient dans le district. Y habitaient aussi les domestiques, tenanciers, boutiquiers, cafetiers,

restaurateurs, coiffeurs, etc., et leurs familles, qui ne vivaient qu'indirectement de la prostitution, et dont la population totale dépassait sans doute largement celle des travailleuses du sexe. En moyenne, celles-ci avaient 21 ans et étaient à Bousbir depuis leurs 18 ans. Elles avaient très rarement plus de 30 ans. Passé cet âge, elles devaient se reconverter, comme domestiques ou – si elles avaient réussi – tenancières sur place, ou tenter leur chance ailleurs. La grande majorité étaient « maures », les deux tiers venant de la région de Casablanca, et beaucoup d'origine modeste. Un peu moins de 5 % étaient juives (Mathieu et Maury 1951). Le Cythéria constituait une exception. Situé à l'entrée de Bousbir, cet établissement plus luxueux, avec son cinéma privé, employait des travailleuses du sexe européennes et facturait 20 francs pour les services sexuels (Bertrand 1935). En comparaison, les travailleuses du sexe locales ne facturaient que cinq francs. Le Cythéria ferme en 1934, probablement à cause de la crise économique qui sévit alors.

Plusieurs auteurs évoquent le caractère « équivoque » ou « coquin » des petits danseurs chleuhs, et – plus rarement, et pour s'en scandaliser – la présence de travailleurs du sexe travestis voire celle d'une clientèle homosexuelle, masculine et féminine. Il est difficile d'apprécier ce qu'il en est, et de savoir ce qui relève du phantasme et de la réalité. Dans l'immense majorité des cas, il s'agissait bien à Bousbir de femmes qui vendaient des services sexuels à des hommes.

La Cressonnière, qui disposait d'un bureau au milieu du quartier, gérait celui-ci, mais pas le commerce du sexe lui-même. Le médecin du dispensaire considérait que cette société faisait « de fabuleux mais scandaleux revenus » (Lépinay 1936 : 204) en imposant à Bousbir des loyers cinq fois plus élevés qu'en ville. La Cressonnière n'encaissait toutefois pas directement le loyer des travailleuses du sexe. En règle générale, une « patronne » était responsable d'un ou de plusieurs bâtiments ; en échange du gîte et du couvert, elle collectait l'argent auprès des travailleuses du sexe qui y étaient hébergées, dont elle reversait une partie à La Cressonnière. Selon Mathieu et Maury (1951), 48 % des travailleuses du sexe étaient sous la coupe d'une tenancière qui confisquait tous leurs gains ; 24 % partageaient ceux-ci avec elle ; 28 % étaient des travailleuses « indépendantes » qui conservaient tout leur revenu.

Selon différentes sources (Bertrand 1935, *La Vigie marocaine, Détective*) dont on ne sait sur quoi elles se fondent, Bousbir aurait reçu entre 1 000 et 2 000 visiteurs par jour, ce qui semble peu rapporté au nombre de travailleuses du sexe et à la moyenne de passes journalières (entre 3 et 6 selon Mathieu et Maury 1951). Sur cette base, on peut plutôt compter entre 1 800 et 3 000 clients, auxquels s'ajoutent les visiteurs qui ne recourent pas à l'offre prostitutionnelle. Civils et militaires, Français, indigènes et autres ressortissants de l'Empire, touristes et Casablancais, hommes et femmes de diverses « races » et religions venaient essentiellement en soirée. À ce moment, quand l'activité du quartier battait son plein, on y comptait probablement entre 3 000 et 6 000 personnes.

Les rapports interraciaux entre les clients et les travailleuses du sexe étaient réglementés par des règles complexes, qui reflétaient les hiérarchies sociales prévalant alors. Les femmes maures étaient autorisées à fournir des services sexuels à tout homme (maure, juif, européen) ; les travailleuses du sexe juives pouvaient avoir des clients juifs ou européens ; les femmes européennes n'étaient autorisées qu'à avoir des clients d'origine européenne. Ces derniers payaient dans tous les cas la passe deux fois plus cher que les clients indigènes (Lépinay 1936).

Des jours différents étaient attribués aux clients selon leur « race » : aux soldats français et sénégalais les jours pairs, aux Marocains les jours impairs (Bernard 1935). On cherchait ainsi à limiter les contacts et conflits entre clients coloniaux, tirailleurs sénégalais et autochtones. Il est difficile de savoir dans quelle mesure ces règles étaient appliquées, et certaines photographies montrent une clientèle plus mélangée qu'on pourrait attendre.

Le dispensaire de Bousbir, qui comptait en 1935 sept employées (Bernard 1935), séparait également les travailleuses du sexe selon leur appartenance ethnique. Il n'était pas réservé aux femmes indigènes travaillant dans le quartier : toutes les travailleuses du sexe de Casablanca – y compris les Européennes travaillant en ville dans les maisons closes – devaient en effet s'y rendre une fois par semaine pour se faire examiner. Si elles s'avéraient malades, elles devaient rester au dispensaire jusqu'à leur guérison. Le dispensaire possédait deux portes. L'une s'ouvrait sur Bousbir, permettant aux femmes qui y travaillaient de s'y rendre sans sortir de leur quartier. L'autre donnait sur la rue, autorisant les travailleuses du sexe européennes à aller au dispensaire sans avoir à traverser Bousbir. Dans la même logique de ségrégation spatiale, les travailleuses du sexe indigènes et européennes disposaient de chambres et de réfectoires séparés au sein du dispensaire.

La ségrégation raciale prévalant à Bousbir reproduisait celle qui organisait la société et la ville coloniales. Mais le détail avec lequel elle est réglée à l'échelle du quartier réservé, aussi bien dans l'espace que dans le temps, semble manifester un soin obsessionnel qui va au-delà. Pourquoi la cohabitation raciale était-elle encore plus malvenue à Bousbir que dans le reste de la ville ? Il est possible que la consommation d'alcool, les rivalités masculines propres à la configuration sexuelle, la réputation des quartiers réservés comme lieux de troubles et repaires de malfrats ainsi que le caractère confiné des lieux et la promiscuité qui y régnait aient laissé craindre que les tensions interraciales, tenues pour inévitables, s'y exacerbent et dégénèrent facilement en rixes ; celles-ci furent d'ailleurs fréquentes. Mais il y a autre chose. Bousbir était le lieu où les frontières ethnosexuelles étaient destinées à être franchies, or leur étanchéité était essentielle à la définition et la reproduction des races et donc du système colonial (Nagel 2003). Le système racial repose sur la prohibition du métissage, qui pourrait à terme aboutir à la « dégénérescence » et la disparition des races, en particulier la race blanche. Les rapports sexuels interraciaux étaient donc considérés comme dangereux en raison de leur possible fécondité, et il était même problématique que des hommes de races différentes aient successivement des rapports sexuels avec une même femme : le mélange des semences était symboliquement intolérable, mais aussi matériellement risqué, car, en cas de rapport fécond, il rendait incertaine l'identification du père et donc celle de la race de l'enfant. De fait, les travailleuses de Bousbir avaient bien des enfants, même si ce n'était pas fréquent, probablement du fait des maladies vénériennes : Mathieu et Maury (1951) mentionnent cinq naissances l'année de leur enquête. Le statut de ces enfants posait problème : qui était leur père, quelle était leur race, et quelle place leur était promise dans la société coloniale ?

La ségrégation raciale qui prévalait à Bousbir manifestait en fait une panique raciale propre à un lieu où les contradictions du système colonial étaient mises à nu : c'est pourquoi devait s'y exercer le contrôle le plus attentif. Si les ségrégations à l'œuvre à Bousbir reflètent celles des villes marocaines, où Lyautey a tout fait pour séparer colons et indigènes, Bousbir est aussi le lieu où cet ordre urbain est transgressé de la façon la plus intime.

7 Bousbir : un camp de travail du sexe ?

Dans les récits ou les articles publiés, Bousbir est souvent qualifié par un lexique renvoyant à l'enfermement : on parle de monastère, de prison (de velours), de camp de travaux forcés, de camp retranché, de situation carcérale, de captivité, de séquestration, de réclusion, d'esclavage, etc., et certains se déclarent scandalisés par ce qui s'y passe. De fait, les travailleuses du sexe étaient enregistrées et devaient rendre visite au médecin une fois par semaine (à leurs propres frais), et aller chaque matin au dispensaire pour faire contrôler leurs parties génitales. Elles n'étaient pas autorisées à quitter le complexe, sauf deux fois par semaine et après avoir obtenu un permis spécial approuvé par la police et un médecin. Bien sûr, à condition d'y revenir : sinon, elles y étaient ramenées *manu militari*.

Il est en fait difficile d'estimer dans quelle mesure Bousbir était une prison au sens propre du terme, car la contrainte effectivement imposée aux travailleuses du sexe est délicate à évaluer. Le contrôle policier à la porte était-il strict, donnait-il lieu à des négociations ? Les autorisations de quitter le district étaient-elles généreusement ou rarement accordées, et selon quels critères ? On ne sait. La contrainte économique subie par les travailleuses du sexe doit également être prise en compte. Selon Louis Bernard (1935), leur situation est « assez misérable », du moins – selon Lépinay (1936) – « du point de vue européen ». En raison des arrangements financiers très défavorables qui liaient les travailleuses de Bousbir aux tenancières, les premières ne pouvaient guère accumuler de capital et même, pour 70 % d'entre elles, étaient lourdement endettées auprès des secondes (Mathieu et Maury 1951, Lépinay 1936). En conséquence, quitter Bousbir n'était guère une option. Si les travailleuses du sexe étaient physiquement confinées à Bousbir et n'étaient pas dûment rétribuées pour leur travail, alors Bousbir relevait bien du travail forcé ou de l'esclavage sexuel. J. Mathieu et P.-H. Maury (1951) expliquent que la plupart des femmes qui travaillent à Bousbir y ont été conduites, presque condamnées, par la misère, la rupture des liens sociaux et familiaux (elles sont souvent orphelines) ou un mariage malheureux. Mais en allait-il autrement des travailleuses du sexe en dehors du quartier ?

Il faut se garder de victimiser les travailleuses du sexe ; il est possible que certaines aient choisi librement leur métier et le lieu où l'exercer. Cela semble toutefois plus douteux dans l'Empire qu'en métropole, au sens où les rapports entre les travailleuses du sexe et leurs clients y étaient davantage inégalitaires, les matrices de domination de genre, de race et de classe se superposant pour placer ces femmes à une intersection qui surdéterminait leur sujétion.

Toutefois, les conditions de vie et de sécurité à Bousbir étaient peut-être meilleures que dans les rues de Casablanca, où les travailleuses du sexe étaient plus exposées aux violences des clients et des proxénètes, sans parler de celles de la police. Il est possible aussi que certaines femmes aient trouvé à Bousbir un refuge où échapper aux violences familiales. Selon l'enquête du docteur Eugène Lépinay (1936), médecin responsable du dispensaire de Bousbir et qui peut-être cherche à en légitimer l'existence, « il n'est pas rare d'en voir venir volontairement – pour éviter un mariage qu'une famille voulait leur imposer, pour fuir la domination de parents ou d'un mari qui les brutalisaient, ou les tenaient enfermées, plus simplement encore, parce qu'elles ont cédé aux mirages et aux promesses d'un ami, d'une passante ou d'un racoleur intéressé à les entraîner dans la prostitution, et qu'elles espèrent ainsi, en courant l'aventure, acquérir la liberté. » Selon ses comptes, les deux tiers des « prostituées résidentes [...] sont satisfaites et ne veulent rien d'autre que travailler pour leur propre compte, au lieu d'enrichir

une Madame [qui] les abuse et les nourrit mal. » Toujours est-il que le tiers restant est composé de « révoltées qui aimeraient quitter le quartier réservé. »

Il est difficile de déterminer la rigueur de cette enquête, dont les résultats ont tous les risques d'être biaisés, probablement dans le sens d'une surestimation de la satisfaction des intéressées. Le simple fait que le médecin en charge ait ressenti le besoin de se renseigner sur ce point est déjà révélateur d'un problème. Un autre indice est donné par l'importante consommation d'alcool chez les travailleuses du sexe, dont Zorah témoigne à Lépinay (1936 : 55) : « Pourvu que j'aie de l'alcool, tout va bien. Je ne travaille que quand je suis saoule. » De fait, pas moins de 90 % des travailleuses du sexe de Bousbir consommaient du cannabis (*kif*) et de l'alcool (vin, bière, anisette) (Mathieu et Maury 1951), qui, bien qu'illicites, étaient omniprésents à Bousbir. Ces produits, dont les clients étaient aussi d'importants consommateurs, donnaient lieu à une véritable contrebande de colis qu'on faisait passer plus ou moins discrètement par-dessus l'enceinte de Bousbir, qui de ce point de vue fonctionnait aussi comme une frontière ou le mur d'une prison.

Certaines travailleuses du sexe tentaient de s'échapper de Bousbir, généralement en vain. Pour elles, « ce sera, tôt ou tard, la reprise sur la voie publique, et, après quelques jours de prison, le retour au quartier. » (Lépinay 1936) De fait, pas moins de 37 % des travailleuses du sexe de Bousbir y furent conduites après avoir été arrêtées en ville lors de contrôles de police et condamnées pour prostitution illégale (Mathieu et Maury 1951), non d'ailleurs sans un certain arbitraire voire des abus de pouvoir (*Esprit* août 1954). Un légionnaire l'explique au journaliste de *Police Magazine* (6 juin 1937) : « Une femme qui se fait faire [arrêter] à Casablanca pour la deuxième fois monte obligatoirement à Bousbir et est inscrite sur les registres. À partir de ce moment-là, c'est "au revoir à la vie libre". Visite hebdomadaire et défense de quitter Bousbir sans permission. »

À Bousbir, la police semblait plus encline à contrôler et condamner les travailleuses du sexe que leurs clients. Elle répondait volontiers aux plaintes de clients insatisfaits, et arrêtait et emprisonnait dans la geôle du poste de police à l'entrée du quartier – qui leur était destinée – les travailleuses du sexe ivres ou insultantes. En revanche, selon Lépinay (1936), « si une prostituée a été battue ou volée [par des clients] – ce qui arrive assez souvent –, elle n'aura contre eux aucun recours. » Pour certaines travailleuses du sexe, Bousbir était bien un lieu de violence et de coercition. Par ailleurs, il apparaît que, malgré la législation en vigueur, faute d'état civil et surtout de scrupules en la matière, beaucoup de travailleuses du sexe de Bousbir avaient en réalité moins de 16 ans : de fait, les travailleuses du sexe raflées dans la rue et conduites à Bousbir avaient *en moyenne* 16 ans (Mathieu et Maury 1951). Plusieurs témoignages mentionnent des fillettes entre 12 et 14 ans ; à cet âge, il ne saurait être question de consentement.

Pour conclure sur ce point, on peut probablement suivre Mathieu et Maury, d'autant qu'ils revendiquent en introduction et en conclusion une position neutre vis-à-vis du travail du sexe : considérant « la prostitution comme un commerce et la prostituée comme une salariée », y voyant « un fait économique où l'on ne peut introduire de préoccupations morales sans un détour hypocrite » (1951 : 31, 157), ils sont donc peu susceptibles d'envisager *a priori* les femmes de Bousbir comme des victimes. Ils signalent d'ailleurs que c'est « un commerce dont la rentabilité est certaine » (1951 : 63), et mentionnent quelques travailleuses du sexe de Bousbir qui semblent se dire contentes de leur sort. Pourtant, ils considèrent que le quartier

réservé dissimule « une exploitation honteuse de la prostituée marocaine », et qualifient à trois reprises le système de Bousbir de « concentrationnaire » (1951 : 72, 155, 161).

On ne peut évoquer Bousbir sans faire référence à Michel Foucault, tant l'exercice du biopouvoir, la régulation de la sexualité, le renfermement, le contrôle panoptique et l'hétérotopie sont au cœur du dispositif du quartier réservé. Bousbir semble un cas d'école, permettant de démontrer que la société moderne fonctionne bien en termes foucauldien. Mais Bousbir a-t-il bien fonctionné ? A-t-il rempli sa mission d'hygiène urbaine ? Le quartier réservé ne mit jamais fin à la prostitution de rue à Casablanca. Bien qu'illégale, celle-ci continua à se développer parallèlement à la croissance urbaine. Parce que les travailleuses du sexe concernées ne voulaient pas aller à Bousbir ? C'est possible, mais il est clair que le quartier réservé – sous-dimensionné de ce point de vue — n'était pas en mesure d'absorber l'ensemble d'un secteur économique en plein développement, dont Bousbir n'assurait pas plus de 15 % de l'offre. Dans ces conditions, le quartier ne pouvait guère jouer de rôle notable en matière d'hygiène publique. À la vérité, le rôle de Bousbir dans le contrôle des maladies vénériennes semble en fait négatif : leur prévalence chez les travailleuses du sexe de Bousbir était *plus élevée* que chez celles qui officiaient clandestinement dans les rues de Casablanca (Mathieu et Maury 1951). Les cabines prophylactiques mises à disposition des clients à l'entrée du quartier et les visites obligatoires des travailleuses du sexe au dispensaire n'ont guère eu d'effets. Il faut dire que le dispensaire fut inauguré en fanfare le 14 avril 1931, soit sept ans après l'ouverture du quartier, ce qui en dit long sur les priorités en matière de santé publique. Par ailleurs, le quartier semble s'être rapidement dégradé : dès 1935, Louis Bernard s'étonne de sa saleté et son délabrement, notant que 15 % des chambres sont inoccupées ; en 1938, la Cressonnière se plaint auprès de la municipalité de Casablanca de la baisse du nombre de pensionnaires (*Bulletin municipal de Casablanca*, 23 juin).

Bousbir a-t-il au moins rempli sa fonction sociale et morale : « nettoyer » le centre-ville de l'activité prostitutionnelle pour offrir une image plus positive de Casablanca et de l'œuvre coloniale française ? La mise à distance du quartier réservé, clos de murs, que rien ne laisse deviner de l'extérieur – pas même une lanterne rouge ou un panneau –, relève de l'hétéronormativité urbaine (Hubbard 2001). Celle-ci établit un modèle de sexualité et de rapports de genres au moyen de frontières matérielles et symboliques qui fonctionnent de façon performative en participant à créer les groupes qu'elles prétendent séparer (Staszak 2017), écartant et dissimulant déviants et indésirables. Mais en la matière, Bousbir n'a pas été une réussite. Non seulement la prostitution a continué à prospérer en centre-ville, mais aussi Bousbir a rendu cette activité plus spectaculaire. La singularité du quartier et – on va le voir – sa réussite architecturale le rendirent rapidement célèbre à l'échelle internationale.

8 Bousbir et l'architecture néo-mauresque

En termes d'hygiène publique et de planification urbaine, Bousbir relevait d'un projet typiquement moderne. Mais d'un point de vue architectural plutôt qu'urbanistique, et vu de la rue plutôt que d'en haut, Bousbir ne ressemble guère à une ville moderne, et présentait peu des éléments caractéristiques de celle-ci (à la notable exception de l'éclairage public). Un visiteur naïf pourrait se méprendre et se croire dans le vieux centre d'une ville arabe, ceinte comme d'une muraille, avec sa porte monumentale et ses rues labyrinthiques. N'y trouve-t-on pas un souk, un hammam et un cinéma aux allures de mosquée ? Les murs passés à la chaux, les arcs

et piliers décoratifs, les dômes, les encorbellements, les moucharabiehs, les fontaines publiques avec leurs zelliges, les portes en bois sculpté, les tuiles vertes vernissées, les toits en terrasse, les passages sous voûte, les maisons ouvertes sur un patio évoquent tous l'architecture mauresque. Les lieux furent de fait conçus pour rappeler les paysages urbains traditionnels des villes marocaines précoloniales. Les visiteurs ne manquent pas de comparer Bousbir à une médina, une casbah, un ksar, une ville du Sud ou un palais oriental. Cette confusion est actée et reproduite par certaines cartes postales figurant Bousbir qui portent pour titre « Ville indigène », sans qu'on puisse trouver à y redire tant le paysage est en la matière crédible. On retrouve avec cette légende une photographie de Bousbir éditée en vignette de chocolat, à destination des enfants qui en font collection (fig. 33)...

Bousbir fut ainsi construit dans un style néo-mauresque (Bacha 2011, Béguin 1983, Dandy 1999, Jelidi 2010, Oulebsir et Volait 2009). Les architectes qui édifièrent Casablanca, tous européens, conçurent en effet les bâtiments et les quartiers européens selon les styles français en vigueur (Art nouveau et surtout Art déco), mais tirèrent également une partie de leur inspiration de l'architecture et de la morphologie urbaines propres au Maroc ou au monde arabo-musulman. L'expression architecturale et urbaine de Bousbir, ses logiques et ses spécificités s'inscrivent dans le cadre du développement de ce style néo-mauresque en Europe, en Afrique du Nord et plus spécifiquement au Maroc.

Le style néo-mauresque prend d'abord place dans le cadre de l'architecture orientaliste, qui dès le début du XIX^e siècle va chercher des sources d'inspiration en Chine, en Inde, en Perse, en Turquie, en Égypte, etc., cédant à une mode qui affecte aussi la peinture, la littérature et la musique européennes. En l'occurrence, il s'agit de copier les bâtiments de l'Andalousie mauresque et plus généralement l'architecture arabo-musulmane, dont on trouve nombre de chefs-d'œuvre au Maroc.

L'architecture néo-mauresque s'est exprimée en Europe, surtout dans des théâtres (plus tard des cinémas), des hôtels, des établissements thermaux et balnéaires, des halls d'exposition, des cafés et autres lieux de plaisirs ainsi que dans des synagogues, mais aussi des bâtiments industriels (manufactures de tabac ou de chocolat, usines à vapeur, etc.) et des demeures privées. Les emprunts à l'architecture arabo-musulmane étaient le plus souvent décontextualisés, formels et éclectiques, et visaient essentiellement à des effets décoratifs, plaqués sur des bâtiments dont la structure et la fonction n'avaient rien d'oriental. Le vocabulaire ornemental comportait des dômes et des tours en forme de minarets, des portes ouvragées, des arcs brisés, polylobés ou en fer à cheval, des stucs, des voûtes décorées de nids d'abeilles ou stalactites (*muqarnas*), des plafonds à caissons ouvragés, des faïences et boiseries aux motifs orientaux, des tuiles vernissées, des moucharabiehs, des loggias, des colonnes et des chapiteaux, des fontaines, des toits en terrasse, des kiosques (mot turc), des patios, etc. On ne s'inquiétait guère de cohérence ni de la fonction ou du sens originel des éléments repris. Par exemple, l'usine de l'*Orientalische Tabak und Zigarettenfabrik Yenidze* de Dresde, construite en 1907-1909, s'orne d'un large dôme et déguise sa cheminée en minaret, si bien qu'elle fut longtemps désignée sous le nom de Mosquée du tabac (*Tabakmoschee*) (fig. 34).

Du point de vue moderniste, l'inadéquation de la forme et de la fonction, le foisonnement décoratif et le pastiche propres à cette architecture sont autant de raisons pour la disqualifier. Du point de vue postcolonial et à la suite de la dénonciation de l'orientalisme par Edward Saïd (1978), l'ignorance ou le mépris dont l'architecture néo-mauresque ferait preuve vis-à-vis de

sa source d'inspiration justifient aussi son discrédit. Du point de vue postmoderniste, qui érige le pastiche en principe, le caractère superficiel ou inauthentique de la démarche n'est pas nécessairement un problème. Une perspective « post-saïdienne » engage à « “prendre au sérieux” les œuvres orientalistes, alors qu'il était de bon ton il n'y a pas si longtemps encore de s'en tenir à décrier leur esthétique » (Oulebsir et Volait 2009 : 3), et invite à étudier les parcours et les profils des architectes, les sources et la nature de leur inspiration, les principes et les motifs de leurs réalisations (Decléty 2003, 2005).

L'architecture néo-mauresque s'est aussi développée, souvent plus tardivement, dans les colonies, en Afrique du Nord sous domination française, comme en Algérie où l'on parle d'un « style Jonnart ». Charles Jonnart (1857-1927), gouverneur général de l'Algérie pendant douze ans y établit en effet par trois circulaires (1894, 1905, 1906) le style néo-mauresque comme style officiel pour la construction des gares aussi bien que des medersas, en passant par les postes, les banques, les lycées, les préfectures, les grands magasins, et même les églises. Dans le contexte colonial nord-africain, l'architecture néo-mauresque prend un sens très différent de celui qu'elle avait en Europe. Il ne s'agit plus de céder à la mode orientaliste en développant un style principalement ornemental jouant sur les ressorts de l'exotisme, mais d'une sorte de retour aux sources et d'adaptation aux nécessités locales. Selon Raphaël Guy (1869-1918), qui a beaucoup œuvré en Tunisie – où il était architecte en chef des bâtiments civils du protectorat (1900-1911) (Crouzet 2018) –, auteur d'un album de plans et photographies, *L'Architecture moderne de style arabe*, « la domination européenne ne saurait mieux faire que d'adapter ses plans à une architecture aussi conforme aux traditions et à l'esthétique du pays. C'est un principe dont il ne faut pas se départir, qu'il est de l'intérêt de l'art de maintenir dans son intégrité l'architecture d'une région » (Guy 1920 : 1). Cette « nouvelle architecture franco-arabe » se distancie de l'architecture néo-mauresque à la française : « l'exubérante imagination d'un conte des *Mille et une nuits* ne convenait pas à cette renaissance architecturale sous peine de la faire sombrer immédiatement dans l'exposition exotique » (*idem*, 2).

On trouve certes au Maroc des édifices néo-mauresques, banques, postes ou immeubles de rapport, comparables à ceux de Tunis ou d'Alger, mais cette architecture y trouve une nouvelle expression. Elle s'y inscrit dans et à la suite de la politique du résident général Hubert Lyautey, proche de Charles Jonnart, qui crée dès 1912 le *Service des beaux-arts, antiquités et monuments historiques* et fait signer un *dahir* classant et protégeant le patrimoine marocain, actant de la valeur des villes marocaines précoloniales, aussi bien en termes artistiques que pratiques : elles peuvent servir de modèle architectural et urbain. Le recours au style néo-mauresque va plus loin au Maroc qu'en Algérie et en Tunisie dans la période précédente, au point qu'il vaut peut-être mieux parler de style néo-marocain (Alexandre et Neiger 2019). Il s'agit certes de donner une couleur locale aux bâtiments pour qu'ils prennent mieux place dans leur environnement, encore que ce soit souvent d'ailleurs dans un style plus sobre, proche de l'art déco, et avec un plus grand souci d'authenticité et de régionalisme (Jelidi 2010). Pour Lyautey (1927 : 450), « c'est une hérésie » que de vouloir (comme en Algérie ?) « faire de l'art arabe en revêtant les édifices d'une ornementation extérieure excessive » ; celui-ci ne « se manifeste [...] à l'extérieur que par la ligne, la simplicité des contours et des façades » (*idem*). Mais l'usage du style néo-mauresque a aussi des fins politiques, économiques et pratiques. Il s'agit de participer ostensiblement à la célébration et la renaissance d'une civilisation admirable, d'en soutenir les artisans (*mâaïems*) menacés par la production industrielle

européenne et d'emprunter à une tradition qui a fait ses preuves des formes architecturales et urbaines adaptées au climat et au modes de vie indigène.

Ce style néo-mauresque, qui comporte une composante décorative mais aussi une dimension architectonique, trouve à s'épanouir dans des réalisations de grande ampleur propres au projet politique et urbain du protectorat, en particulier à Casablanca où tout était à faire : ainsi les bâtiments de l'administration chérifienne comme la monumentale Mahkama du Pacha (ancien tribunal musulman), construite par Auguste Cadet dans les années 1940 et d'inspiration en partie almohade (fig. 35), ou les quartiers destinés à loger la population indigène, à l'exemple du quartier des Habous, construit par Edmond Brion et surtout Auguste Cadet entre 1918 et 1956 dans le cadre du projet plus vaste de la Nouvelle Médina (Meffre et Delgado 2018).

Les Habous constituent une réalisation de prestige, aux portes du tout nouveau palais du Sultan, destinée à accueillir une population marocaine aisée. Son caractère néo-mauresque ne se réduit pas à des éléments décoratifs, certes présents mais avec une sobriété et une homogénéité inhabituelle pour des édifices de ce style. Ses contemporains distinguent bien les Habous des réalisations néo-mauresques précédentes : « elle n'a pas l'aspect d'une plantation exotique d'exposition universelle » et n'est ni « une copie, ni un pastiche » (Vaillat 1931 : 16).

Il y a un paradoxe à tracer les plans d'une médina, forme urbaine qui semble se caractériser par sa spontanéité et son aspect labyrinthique : comme le dit Albert Laprade, il s'agit de « rendre au maximum l'impression de laisser-aller si chère au musulman » (*in* Royer 1932 : 97). Il y a un défi à concilier le respect de la tradition locale et les apports de la modernité occidentale. Les Habous bénéficient de l'alimentation en eau, en l'électricité et du tout-à-l'égout ; les maisons ont des façades décorées et quelques fenêtres, ce qui n'a rien de traditionnel. Mais elles sont bien ouvertes sur une cour intérieure. On trouve dans le quartier des mosquées, des hammams, des fours à pain, des fondouks et des souks dont les rues sont organisées par métiers. Comme une médina, le quartier s'ouvre sur plusieurs portes, que rejoignent les artères principales qui donnent dans des voies secondaires, elles-mêmes débouchant sur de petites impasses et îlots résidentiels semi-privés.

Les Marocains aspirant à la modernité et à l'indépendance ont pu voir dans ce projet urbain « la volonté délibérée, chez le Français, de [les] maintenir dans des traditions désuètes et [les] empêcher d'évoluer » (Adam 1968 : 71). Le « modèle médinal » continue toutefois à inspirer architectes et urbanistes bien après l'indépendance, comme le montre la très néo-mauresque « kasbah » de Tamesna, construite à partir de 2005 dans la banlieue de Rabat, dont les paysages rappellent les Habous si ce n'est Bousbir, et dont un habitant confie avoir « acheté un logement [...] pour le dépaysement [...] C'est un produit hors du commun. Ça me fait penser aux *Mille et une nuits*, ça me fait rêver » (Belarbi W., 2011). Si le projet colonial de villes indigènes jouait sur les ressorts suspects de la nostalgie et l'exotisme, ceux-ci ne semblent réservés ni au passé, ni aux Européens.

Les Habous prétendaient fournir aux indigènes un cadre de vie compatible avec leur mode de vie traditionnel et bénéficiant des atouts de la modernité, offrir aux visiteurs l'attraction touristique d'un Maroc idéal, pittoresque, exotique et rassurant, et présenter au Monde la preuve et le spectacle de l'œuvre de civilisation de la France au Maroc. Si le quartier aujourd'hui ne joue sans doute plus ce dernier rôle, l'attachement de ses habitants à leur cadre de vie et l'attrait qu'il exerce auprès des visiteurs montrent qu'il joue encore les deux premiers (fig. 36).

Le caractère néo-mauresque de Bousbir rappelle par sa sobriété et son homogénéité celui des Habous, mais son expression reste plus modeste, moins spectaculaire et monumentale (à l'exception de la porte). En la matière, Bousbir ressemble davantage aux cités populaires réalisées par Edmond Brion (Derb Grégoire, Aïn Chock ou les cités ouvrières indigènes de la Compagnie sucrière marocaine et de la SOCICA) (fig. 37). À Bousbir, l'architecte n'a guère fait appel aux savoir-faire des artisans marocains, dont les stucs, les boiseries et les ferronneries finement travaillées ornent souvent avec exubérance la façade et l'intérieur des bâtiments néo-mauresques. Seules exceptions : les zelliges des fontaines. Tous les murs sont chaulés, et rares sont les pierres apparentes. L'ensemble donne une impression d'unité et de sobriété. Encore plus qu'aux Habous, ce qui semble mis en avant, c'est « le jeu de la lumière sur ces beaux cubes tout blancs », « ensemble volontairement modeste, archi-simple, suprêmement "cubiste" » (Laprade *in* Royer 1932 :97). Les Habous et encore davantage Bousbir paraissent anticiper sur ce que Le Corbusier et le modernisme retiendront un peu plus tard de l'architecture méditerranéenne, et annoncer des formes d'hybridation architecturales qui prendront au Maroc toute leur expression dans les années 1950 (Jelidi 2010).

Bousbir se distingue aussi des Habous ou de la cité de la Compagnie sucrière par son plan et la place qu'il laisse à l'espace privé. Une des raisons fondamentales pour laquelle les Marocains ne pourraient pas habiter avec les Européens dans une ville conçue par et pour ceux-ci, c'est que « le musulman est jaloux de l'intégrité de sa vie privée » et que la modernité urbaine et architecturale est une « atteinte portée » à la vie traditionnelle (Lyautey 1927 : 452). Les médinas anciennes et les nouvelles villes ou cité indigènes construites à Casablanca répondent à cette exigence par une configuration architecturale et urbaine qui « cache au regard toute la vie » (*idem*), celle des femmes en particulier. Ainsi, le système d'impasses et de passages en chicane propre aux médinas fut reproduit aux Habous ou à la cité de la Compagnie sucrière, autorisant une forte densité et une forme de privatisation des îlots.

Rien de tel à Bousbir, dont le plan en grille satisfait les impératifs modernes de circulation et de ventilation (Bosc 2010). Il ne s'agissait en effet pas d'y attirer ou satisfaire une population indigène. Les travailleuses du sexe qui vivaient à Bousbir n'avaient pas d'autre option. Et le quartier n'était pas conçu pour les femmes qui y vivaient mais pour les prostituées qui y officiaient. Il ne s'agissait pas de respecter la pudeur des premières, mais de permettre l'exhibition des secondes, et peu importait qu'ils s'agissent des mêmes personnes. Si le mur qui entoure le quartier et sa localisation marginale visent à dissimuler celles qui y vivent et ce qui s'y pratique, c'est le principe du voyeurisme qui règne à l'intérieur. Bousbir ne répond pas aux besoins des indigènes, mais aux exigences de sa fonction en termes de sécurité, d'hygiène et de spectacle. À ce dernier titre, il s'agit de répondre aux attentes des visiteurs et de leur offrir un quartier conforme à leur imaginaire. Ils venaient au quartier réservé avec en tête les *Mille et une nuits*, des images forgées par les illustrations des récits de voyage, les expositions universelles, la peinture orientaliste et le cinéma colonial. Tout comme en métropole les chambres des maisons closes de standing étaient parfois thématiques pour permettre un voyage érotique et exotique au Japon ou en Afrique, Bousbir se devait d'offrir un décor conforme à l'expérience qu'on y venait chercher. En ce sens, le caractère néo-mauresque de Bousbir est bien plus superficiel que celui des quartiers construits durant les années 1920-1930 à Casablanca pour loger les populations indigènes, précisément parce qu'il n'est pas conçu à leur destination mais à celle des visiteurs. La réussite en la matière a dépassé les espérances. « La

visite de ce quartier réservé est une attraction à laquelle ne se dérobent jamais les touristes et que connaissent tous les Français installés au Maroc » (*Paris Médical*, 13 juillet 1935). Les autorités locales n'avaient pas envisagé que le succès touristique de Bousbir allait donner plus de visibilité au phénomène qu'on voulait y dissimuler.

9 Le Bousbir des touristes

Il est peu probable que l'architecte ait cherché à construire un quartier qui ressemblât vraiment à une ville orientale, peu probable que les visiteurs de Bousbir aient cru trouver sur place des paysages urbains proprement marocains. Ils n'avaient sans doute pas cette naïveté. La question de l'authenticité ne semble pas perturber les visiteurs : nombreux sont ceux qui font état de l'artifice des lieux, évoquant un parc d'attractions, un Luna Park, Coney Island, un théâtre, un opéra, un village d'exposition coloniale, une toile de peintre orientaliste, un conte, un décor hollywoodien, du carton-pâte, du chiqué, une féerie, un rêve, etc. Bousbir était bien un simulacre : la copie de quelque chose qui n'existe pas (Baudrillard 1981), ou plus exactement qui n'existe que dans l'imaginaire orientaliste. Ainsi, le quartier compte parmi les dispositifs immersifs de simulation du monde (Sohier, Gillet et Staszak 2019), entre les panoramas du XIX^e siècle et les parcs à thème du XX^e siècle. Cela ne semble pas nuire à l'attrait des lieux ni au plaisir de leur visite, bien au contraire. Bousbir était une sorte de Disneyland orientaliste pour adultes, de foire pornotropicale (McClintock 1995) dont on admirait qu'il soit bien fait. Sa facticité n'était pas un obstacle à l'expérience : elle en faisait partie. Et, pour commencer, la prostitution elle-même ne repose-t-elle pas sur un art de l'illusion ?

La dimension théâtrale de Bousbir ne tient en effet pas qu'au décor. Il s'agit aussi des performances des travailleuses du sexe, qui jouaient un rôle érotique dans un cadre oriental. Ce rôle ne se limitait pas aux rapports sexuels. Dès la porte du quartier, elles attendaient visiteurs et clients, vêtues de leur tenue orientale ou – plus rarement – de leurs érotiques vêtements européens, un lourd maquillage sur le visage et des tatouages sur le corps. Le racolage pouvait s'avérer très direct, insistant et moqueur, mais il est probable que cela faisait partie du spectacle. Les visiteurs étaient souvent en bande et semblaient prendre tout cela à la blague. Les travailleuses du sexe approchaient les visiteurs, agrippant leur bras, volant leur chapeau ou leur béret pour s'en affubler, invitant ou plutôt obligeant ainsi les clients potentiels à les suivre. Elles les interpellaient d'un mot, d'une chanson ou d'une blague obscène. Elles montraient une jambe ou un sein, voire exhibaient leur sexe dans la rue. Les performances des travailleuses du sexe se poursuivaient à l'intérieur des bâtiments où les clients les avaient suivies. Elles offraient des spectacles de chant et de danse plus ou moins érotique – la fameuse danse du ventre –, des *strip-teases* et des exhibitions pornographiques, se servant de leur sexe pour fumer ou rendre la monnaie. Simone de Beauvoir raconte l'épisode sans s'émouvoir (*La Force de l'âge*, 1960).

Les visiteurs de Bousbir comprenaient à la fois des militaires des troupes coloniales, des marins, des clients locaux (européens et marocains) et des touristes (Staszak 2015). Selon une travailleuse du sexe citée par Mathieu et Maury (1951 : 144), ces derniers n'avaient presque jamais de rapports sexuels avec les travailleuses du quartier. Beaucoup d'entre eux venaient en couple ou en groupe avec un guide. Tout comme la plupart des touristes d'hier dans la casbah d'Alger (Staszak 2018) et d'aujourd'hui dans le quartier rouge d'Amsterdam, De Wallen, ils étaient là en voyeurs. Il est probable que certains soldats ou habitants de Casablanca, européens et autochtones, aient eux aussi visité Bousbir pour marcher dans ses rues, profiter du paysage,

boire un verre, regarder un spectacle de danse du ventre, observer les femmes racoler les clients et jouir d'une atmosphère unique, sans intention de recourir aux services d'une travailleuse du sexe. Plusieurs récits insistent sur l'importance de l'ambiance, en particulier de la musique, arabe ou française, diffusée par les radios et les gramophones, les musiciens de rue, les chansons des danseuses.

Pour le flâneur masculin moderne, « le fait que la sexualité [de la prostituée] soit en vente est en soi une attraction » (Buck-Morss 1986 : 120). Casablanca était le principal port du protectorat et les attractions touristiques n'y étaient pas nombreuses : Bousbir s'imposa aux voyageurs débarqués de leur paquebot comme la première attraction marocaine à visiter. Ainsi, la carte de Casablanca du célèbre guide Michelin du Maroc (1939) incluait Bousbir parmi les étapes du circuit touristique de la ville. Il peut paraître anachronique de parler de tourisme sexuel à propos de Bousbir car ce type de pratique est réputé apparaître en Asie du Sud-Est dans les années 1970 (Roux 2011), mais le quartier était indubitablement un *sexscape* (Brennan 2004), et il n'y a pas de solution de continuité entre la prostitution coloniale et le tourisme sexuel (Staszak, Gravari-Barbas et Graburn 2018).

Il y avait quelque chose de plus à Bousbir que l'exotisme et l'érotisme. Bousbir était proche du célèbre Bidonville de Casablanca : un bidonville également reproduit sur les cartes postales et devenu une destination touristique à part entière. En effet, les deux allaient de pair : le touriste « aura tout d'abord le panorama inoubliable de Bidonville, cette invraisemblable cité où grouillent des centaines d'êtres humains dans des conditions plus que primitives. Tout à côté, ses yeux seront attirés par une porte majestueuse auprès de laquelle veillent, baïonnette au canon, de non moins majestueux tirailleurs sénégalais » (*Afrique du Nord illustrée*, 4 octobre 1930) : celle de Bousbir. La visite au quartier réservé et à Bidonville peut être considérée comme une forme de tourisme des bas-fonds (*slumming*), fondé sur une curiosité voyeuriste vis-à-vis du spectacle de la misère ou de la déviation humaine, dont la prostitution était considérée comme une forme particulièrement fascinante (Heap 2010, Kalifa 2013, Koven 2006). Cette composante est très apparente dans les nombreux articles, abondamment illustrés, que les tabloïds métropolitains consacraient au quartier (fig. 38 et 49). On a quelques traces des réticences des travailleuses du sexe face au voyeurisme des visiteurs, qu'elles manifestent leur mécontentement par un geste ou un regard ou cherchent à se dissimuler face à un appareil photographique trop intrusif ou repoussent des visiteurs venus au spectacle : « C'est pas un cinéma, ici ! Allez, f... le camp ! » (Salardenne 1931 : 48).

En même temps et paradoxalement, Bousbir était un lieu unique au monde, une impressionnante réalisation urbaine, dont on célébrait l'ampleur, la qualité et la modernité : le plus grand et le plus beau des quartiers réservés. En tant que telle, la visite de Bousbir relevait aussi de cette forme de tourisme colonial qui passait fièrement en revue les grandes réalisations de la France dans l'Empire : ponts, barrages, hôpitaux, etc. « C'est ainsi que des cars amènent, à la saison des croisières, des flots d'étrangers armés de kodaks et que tout hôte de marque, qu'il soit politicien, artiste ou sportif désire connaître cette capitale de la prostitution, que l'on dit unique au monde pour son envergure et son organisation » (*Afrique du Nord illustrée*, 29 septembre 1934). « Le chef-d'œuvre du quartier réservé et qui n'a son égal dans aucun port d'Orient », « le plus moderne et le plus vaste bouge du monde », s'enthousiasme le journaliste de *Détective* (18 juin 1931). Pierre Mac Orlan, qui s'y connaît pour avoir signé un livre (1932) et de multiples articles sur le sujet, tient Bousbir pour « le quartier réservé le plus extraordinaire, le plus propre

et le plus gai du monde » (1932 : 44). Comme le dit le légionnaire Bécart au journaliste de *Police Magazine*, (6 juin 1937), « ceux qui ont fait ça n'ont pas loupé la commande. »

Dans le même esprit mais sur un autre ton, Albert Laprade, architecte et urbaniste adjoint d'Henri Prost, n'hésite pas à consacrer un fier paragraphe à Bousbir dans l'allocution qu'il consacre à Casablanca lors du *Congrès international de l'urbanisme aux colonies* qui se tient à l'occasion de l'exposition coloniale parisienne de 1931, célébrant « ce quartier clos et charmant », « lieu de promenade de tous les touristes » et « grand titre de gloire » d'Edmond Brion (*in Royer 1932 :98*). La carte postale du quartier vu du ciel avec les quatre travailleuses du sexe en médaillons (fig. 13) montre bien qu'en plus de l'attrait érotique et exotique de celles-ci, c'est le quartier en tant que tel qui constitue une attraction : la vue aérienne le montre dans son ensemble, permettant d'en apprécier l'ordre, la clôture et la taille, dans une perspective sans rapport avec l'expérience des visiteurs mais fidèle à la vision de l'architecte ou de l'urbaniste. On venait ainsi voir à Bousbir une impressionnante réalisation du génie français et de l'œuvre coloniale. C'est dans l'optique de sa mise en valeur que l'architecte a donné à la porte du quartier son caractère monumental, alors que la fonction du quartier aurait pu faire préférer une ouverture plus discrète. Cette logique de valorisation et de mise en scène se retrouve dans l'ouverture du côté de la place centrale qui donne sur la partie basse, dont les plans d'origine font comprendre qu'elle visait à offrir un point de vue spectaculaire sur le paysage de Bousbir. En fait, la place fut vite fermée par un mur, sans doute destiné à la protéger du vent qui s'engouffrait de ce côté, du fait de la déclivité et de l'orientation des lieux.

Bousbir était un monde à part fonctionnant comme une hétérotopie : « Ces murailles, cette porte monumentale peuvent faire sourire et paraître superflues. Je ne crois pas cependant qu'elles soient inutiles. Elles permettent d'isoler un monde d'un autre monde. C'est peu de chose, sans doute, mais cela participe certainement à la poésie d'un genre particulier qu'évoque le seul nom de Bousbir » (Saint-Aignan 1950 : 9). « Franchie la porte d'entrée, unique et solennelle [...], on croit avoir fait un énorme bond dans l'espace et même dans le temps » (*Hygiène... 1937 : 77-78*). Les murs et la porte marquent une rupture symbolique entre Bousbir et le monde (réel) environnant, de sorte que les visiteurs comprennent qu'ils entrent dans une autre sorte de réalité. Cette impression était renforcée par les noms de rue, qui faisaient référence aux travailleuses du sexe qui y vivaient et à leur origine supposée (par exemple Chaouia, Marrakchia, Fassia, Meknassia). Ainsi, les visiteurs se promenant dans Bousbir ne visitaient pas seulement un quartier de Casablanca, mais tout le Maroc et ses attractions érotiques.

La clôture du quartier le plaçait à part dans l'espace urbain, et l'absence de signes de la modernité, à part dans le temps. L'architecture jouant à la fois sur l'exotisme et la nostalgie laissait croire aux visiteurs qu'ils avaient effectué un voyage spatio-temporel dans un Maroc précolonial idéalisé. Cette ambiance était probablement favorable à la mobilisation voire la réalisation des phantasmes orientalistes, jusque dans leur composante érotique. Il est possible aussi qu'elle ait permis de faire jouer une stratégie de l'innocence (Pratt 1992), consistant à dédouaner les visiteurs de toute culpabilité individuelle ou collective en inscrivant, bien sûr fictivement, l'offre prostitutionnelle dans une tradition indigène antérieure à la présence coloniale et sans lien avec elle. Ainsi Léandre Vaillat (1931 : 18), qui veut présenter le quartier réservé sans « effaroucher ses lectrices », explique qu'« en ces pays méditerranéens [...], la joie de vivre, comme la défaillance humaine, est tenue pour si naturelle qu'elle n'effleure même pas

les scrupules de la morale », inscrivant la prostitution dans un temps immémorial (il évoque Pompéi et la mythologie grecque) et le tempérament des autochtones.

10 Bousbir en images

On dispose de nombreuses images de Bousbir parce que le quartier et sa population ont été beaucoup photographiés, et parce que ces images ont été diffusées en grand nombre et sur des supports variés. Preuve de la fascination que le quartier exerçait, elles furent aussi le moyen de la susciter.

Toutes les images produites à Bousbir relèvent d'une mise en scène, du choix d'un angle de vue et d'un cadrage. Par exemple, je n'ai pas connaissance de photographie qui montre des graffitis ou des affiches sur les murs de Bousbir, mais cela ne signifie pas nécessairement que les murs étaient immaculés : c'est peut-être que les photographes n'en voulaient pas dans leurs images. Parfois, les modèles ont été rétribués pour poser, éventuellement en studio, selon les indications du photographe, avec un décor, un costume et des accessoires choisis par lui. Même quand la photographie n'a pas donné lieu à une mise en scène, la simple présence de l'appareil et du photographe produit des effets sur le comportement des personnes (susceptibles d'être) prises en photo, en particulier à Bousbir où le voyeurisme était un enjeu et où les travailleuses du sexe se faisaient rémunérer pour poser. Par ailleurs, on voit dans de nombreuses images le modèle interagir avec le photographe, par la parole ou par le geste.

Les clichés peuvent de plus faire l'objet de recadrage et de retouches. Par exemple, pour des raisons techniques, aucune photographie n'était prise de nuit. Les cartes postales qui figurent l'ambiance nocturne du quartier ont toutes été prises de jour puis retravaillées. Ces images ne documentent pas le quartier, dont on ne voit par exemple pas à quel point il était plus animé la nuit que le jour. Elles attestent en revanche d'une tentative du photographe pour jouer sur le registre des (mille et une) nuits orientales (fig. 39 et 40).

Aussi les images de Bousbir renseignent-elles au moins autant sur leur auteur et son regard que sur la scène photographiée. Et la scène photographiée doit être appréhendée en tant que telle : non comme une configuration ou un événement qui aurait eu lieu, saisie par une photographie volée (celles-ci sont très rares dans le corpus), mais comme une situation dans laquelle interviennent et interagissent plusieurs acteurs, dont notablement le photographe et son appareil. Les photographies sont peut-être des preuves, peut-être disent-elles une vérité, mais « à propos de quoi ? » (Becker 2007 : 12). Il est bien rare qu'on puisse simplement répondre : Bousbir.

La réponse dépend pour partie de l'image de Bousbir qu'on interroge. On peut en distinguer quatre types, en fonction de l'économie et de la culture visuelle auxquelles elles appartiennent. Fondamentalement, elles diffèrent en termes de statut, de production, de circulation et de consommation.

La première catégorie d'images est produite à des fins commerciales par des photographes professionnels et pour un grand public ; elles connaissent une large diffusion. On peut les qualifier de touristiques. De l'ordre de deux cents photographies différentes ont été publiées sous forme de cartes postales, par une petite dizaine d'éditeurs métropolitains ou marocains, dont Marcellin Flandrin fut le plus important. La plupart montrent l'architecture et les travailleuses du sexe sans mise en scène érotique. Quelques-unes prétendent documenter leur vie quotidienne dans le genre de la « scène ethnographique » (fig. 41 et 42). Ces images

fournissent des informations sur le développement du tourisme à Bousbir, sur ce qui y était repéré comme particulièrement pittoresque et, dans une certaine mesure, sur le quartier lui-même.

Ces cartes étaient éditées en livret et à l'unité, et pouvaient être collectionnées à titre de souvenirs, ce qui explique qu'on en trouve aujourd'hui beaucoup qui n'ont pas circulé. Mais elles étaient aussi envoyées en grand nombre, par un homme à sa fiancée, par une femme à sa voisine, etc., sans qu'il soit le plus souvent fait allusion à ce que l'image figure, comme si elle était anodine, ne nécessitant ni explication ni justification. Comme si le quartier n'était qu'une innocente attraction touristique. C'est bien ainsi qu'il est présenté dans le livret de cartes postales de M. Flandrin, dans un registre bucolique qui semble emprunté à la poésie pastorale : Bousbir est « un petit village bruyant et rieur », « un éden digne des *Mille et une nuits* », « incroyable et vraiment curieux », à la « tournure artistique et gracieuse », en passe de devenir « le coin le plus délicieux de Casa » ; « partout ce sont fontaines enjolivées de mosaïques multicolores et le murmure de l'eau qui coule abondamment ajoute un charme de plus mêlant son bruit argentin aux clairs éclats de rire des jeunes folles. »

Certaines cartes postales montrent toutefois des images plus explicites, dans la pose des modèles ou la légende. Une minorité donne lieu à des effets érotiques, le plus souvent en dénudant (une partie de) la poitrine du ou des modèles. Ces images circulent de la même façon, mais il arrive que l'auteur, dans ce cas un homme écrivant à un autre homme, s'autorise au dos de la carte un commentaire sur un registre qui se veut parfois comique : appréciation égrillardes sur le physique des femmes (parfois à propos des modèles de l'image), précision sur les tarifs ou les spécialités pratiqués, et, plus fréquemment, avertissements sur les risques de contamination et les précautions à prendre, etc. Dans de très rares cas, le texte au *recto* manifeste une prise de distance morale, indiquant par exemple que certaines prostituées ont 12 ans et que « c'est dégueulasse » ou prenant le soin de préciser que son auteur n'a visité le quartier qu'en touriste et par curiosité.

Certaines cartes postales vont plus loin dans l'érotisation, dénudant davantage les modèles ou leur faisant adopter des poses plus lascives, usant souvent de stratégies de l'innocence (Pratt, 1992) en présentant l'image comme un nu artistique, une figure de danse, une scène de bain ou un document ethnographique (fig. 43 à 48). Il est peu fréquent que la légende elle-même soit obscène (comme sur une carte de Flandrin : « Un beau nichon ! »), sans doute parce que cela déjoue toute stratégie de l'innocence. Ces cartes sont plus rares et n'ont généralement pas circulé. Certaines, qui figurent des modèles dont la réticence est visible, de très jeunes filles ou des enfants prépubères, sont particulièrement choquantes. Je n'ai pas connaissance d'images pornographiques éditées à des fins commerciales, mais il est probable qu'elles aient existé, et qu'on en ait vendu à Bousbir comme dans toutes les maisons closes.

Dans la même catégorie des images touristiques, on peut ranger les images publiées dans des livres (comme *Quartier réservé* de Pierre Mac Orlan, qui pose en compagnie à Bousbir) ou des magazines. La presse à scandale ou spécialisée dans les faits divers (*Détective*, *Police Magazine*, *Voilà*) publie en métropole de nombreux reportages largement illustrés sur le quartier, en particulier au milieu des années 1930. Les images, produites par des photographes qui accompagnaient les reporters ou achetées à des agences (comme celle de Flandrin) sont très comparables à celles des cartes postales, et incluent souvent des nus. Mais le grand format, le texte qui les accompagne, le statut du magazine et le type de lectorat en accentuent la dimension

voyeuriste, d'autant que les titres et les reportages développent une rhétorique du dévoilement, du secret, du vice, etc. Ces images et ces articles, qui ont rarement une perspective critique, sont très importants car ce sont eux qui assurèrent la renommée du quartier au-delà de Casablanca et du Maroc. Ils autorisent et mettent en scène une visite du quartier, par laquelle le lecteur (car on s'adresse clairement à un homme) est invité en touriste virtuel à y accompagner le reporter, peut-être pour un jour s'y rendre vraiment (fig. 49).

La deuxième catégorie d'images est produite par ou pour des scientifiques dans le cadre de leur exercice, et destinée à un public restreint de pairs ou de lecteurs spécialisés. Le médecin en charge du dispensaire, Eugène Lépinay illustre ainsi de sept photographies un article déjà cité (1936), « Les courtisanes marocaines, leur vie dans un quartier réservé », publié dans *Paris Médical, la semaine du clinicien*. Deux images montrent la porte et une fontaine de Bousbir dans un genre très semblable aux cartes postales. Trois figurent le dispensaire : une femme sur laquelle une infirmière pratique un examen gynécologique, la salle (vide) des injections génitales, un dortoir. Deux autres photographies montrent une travailleuse du sexe seins nus dans l'espace public (devant une fontaine, sous une arcade) ; elles ont aussi été éditées sous forme de cartes postales. Une autre publication médicale (*Hygiène...* 1937) documente « la lutte contre la prostitution » et les maladies vénériennes, dans un texte illustré d'une quinzaine de photographies dont la moitié concernent le dispensaire de Bousbir, montrant les lieux, le personnel et les pratiques. Plusieurs photographies montrent les « filles soumises », cuisses écartées et pieds dans les étriers au moment de l'examen gynécologique (fig. 50).

Dans ces deux publications, les photographies montrent peu de respect pour les patientes et leur pudeur, sans parler du secret médical. Ont-elles consenti à être photographiées pendant leur examen génital ? Ont-elles été averties que les images allaient en être publiées ? C'est peu probable. Le soupçon de voyeurisme pèse d'autant plus sur ces images médicales qu'elles sont mises sur le même plan que les nus touristiques.

Le rapport des médecins Mathieu et Maury (1951) inclut 26 photographies, aucune ne figurant de femme dénudée. Il s'agit d'images d'architecture, de scènes de rue, d'intérieurs, de portraits – parfois de groupes – qui mettent l'accent sur les vêtements ou les tatouages, dans une perspective clairement ethnographique faisant montre d'une certaine bienveillance ou d'un certain respect pour les travailleuses du sexe, lesquelles semblent davantage photographiées en tant que femmes qu'en tant que prostituées (fig. 51 à 53). Ce rapport n'était pas destiné à être diffusé ; ses photographies ont été enfouies dans les archives françaises et sont devenues accessibles à un public plus large lorsqu'il a été publié en 2003. L'éditeur a choisi de « voiler » (en fait, flouter) le visage des travailleuses du sexe pour s'assurer qu'elles ne puissent pas être identifiées. Il n'est en effet pas totalement impossible qu'un lecteur contemporain y reconnaisse aujourd'hui sa grand-mère. Toutefois, on peut interpréter la dépersonnalisation qui en résulte comme une forme de violence symbolique : les femmes de Bousbir, après avoir été privées de leur voix, se retrouvent ainsi sans visage, sans expression, sans regard.

C'est dans une approche géographique et ethnographique que l'opérateur Camille Sauvageot (1889-1961) filme Bousbir en 1926 pour les *Archives de la planète* d'Albert Kahn, banquier philanthrope qui, sous la houlette du géographe français Jean Brunhes, avait envoyé des *cameramen* de par le monde pour prendre des photos et filmer des paysages et des coutumes en voie de disparition (Marionne 2019). L'opérateur filme ainsi les paysages de Bousbir, des scènes de rues et de vie quotidienne. Durant les quelque cent secondes que dure le film, de très jeunes

filles exhibent leur poitrine à la caméra à deux reprises. Les images de ce « quartier spécial » furent montées à la suite de celles du port, de la place de France, de la poste, du palais de justice, et des rues avoisinantes de la ville moderne pour produire un petit portrait de Casablanca, tout de même consacré presque pour moitié au quartier réservé, ce qui permet presque de quantifier son attractivité pour les visiteurs.

Leo Wehrli (1870-1954), géographe à l'École polytechnique de Zurich, ramène d'un séjour à Casablanca en 1934 douze images de Bousbir, qu'il fait tirer sur plaque de verre, et, pour l'une d'entre elle, coloriser. Quatre images montrent la nudité complète et frontale d'une femme du quartier réservé, quatre autres figurent une femme poitrine dénudée. Ces images étaient destinées à un usage pédagogique, par exemple pour être projetées lors de conférences. L'ont-elles été ? Difficile de le savoir. Mais on est loin de la neutralité froide du regard médical et de l'observation ethnographique, puisque devant la caméra se joue une performance du même type que celles que les travailleuses de Bousbir offrent contre rétribution à leurs clients.

Une troisième catégorie d'images s'inscrit dans le genre artistique. Elles sont produites par des artistes qui s'assument comme tels et cherchent à produire des œuvres dont la valeur se veut d'ordre esthétique. Les photographies d'André Steiner, qui visite le quartier en 1933 ou celles de Denise Bellon, qui s'y trouve en 1936, relèvent de cette approche, qui cherche le bon angle, la bonne lumière, etc. pour produire un effet, au moins autant qu'elle ne vise à des fins documentaires. L'exhibition du corps y relève du nu académique. Ces photographies ont été vendues à des clients privés, intéressés par la photographie d'art et probablement aussi par l'érotisme, et apparaissent encore aujourd'hui à ce titre sur le marché. À ma connaissance, elles n'ont pas donné lieu à publication. Dans la même catégorie, on peut ranger les rares peintures ou gouaches d'Élie Anatole Pavil (1873-1948) ou de Marcel Mouly (1918-2008) représentant Bousbir, ainsi que les aquarelles de Jean-Émile Laurent (1906-1983) illustrant le livre de Saint-Aignan (1950). Ces images semblent peut-être moins porteuses d'une charge érotique et moins problématiques que celles évoquées précédemment, du fait de leur beauté et de la démarche artistique qui a présidé à leur production. Mais il n'est pas certain que, pour les travailleuses de Bousbir qui posaient dans les mêmes conditions pour les uns et pour les autres, la différence entre les bons photographes et les mauvais, les commerciaux et les artistes, ait été d'une quelconque pertinence politique ou pratique.

La quatrième catégorie regroupe des photographies privées de particuliers venus à Bousbir équipés de leur appareil, en clients ou en touristes (fig. 54 et 55). Elles n'étaient pas destinées à circuler, mais – aux mieux – à prendre place dans un album qu'on pouvait montrer, pour les moins salaces, à ses proches. Ce sont probablement les plus nombreuses, mais aussi les plus difficiles à documenter. Il faut la patience d'un collectionneur comme Olivier Auger pour constituer un échantillon qui fasse sens. Les photographies qu'il a réussi à rassembler, dont certaines sont reproduites dans l'ouvrage collectif *Sexe, race et colonies* (2018), sont de tous genres et tous formats.

Certaines de ces images ressemblent beaucoup aux cartes postales, car leurs auteurs étaient aussi amateurs de pittoresque. D'autres s'en distinguent par l'accent qu'elles mettent sur les visiteurs eux-mêmes, qu'on photographie ou à qui on prête son appareil pour être photographié, et sur l'interaction de ceux-ci avec les travailleuses de Bousbir, à côté desquelles on se plaît à poser. Parfois, et l'on imagine que cela coûte un peu plus cher, elles acceptent de se dévêtir pour le portrait, et alors un des visiteurs peut se saisir d'un sein d'un air hilare. Parfois, elles se

montrent totalement nues et adoptent des poses obscènes. C'est le second point sur lequel ces images se distinguent des autres : leur caractère parfois franchement sexuel. Les visiteurs photographient les travailleuses du sexe qui, pour racoler, montrent leurs jambes, leur poitrine et même leur sexe dans la rue. Ils les photographient jambes écartées, ou avec une cigarette ou une pièce de monnaie dans le sexe. Ils les photographient dans des scènes lesbiennes, ou allongées sous un client, compagnon de débauche.

On peut supposer que toutes ces photographies ont été prises avec le consentement éclairé des modèles, au moins quand celles-ci étaient adultes, ce qui n'est pas toujours le cas. Poser plus ou moins dévêtue pour la caméra faisait partie de la performance des travailleuses du sexe, qui se faisaient payer pour cela : c'est une des composantes du commerce du sexe. Toutefois, on l'a vu, beaucoup de femmes n'avaient pas choisi de se retrouver à Bousbir, n'étaient pas autorisées à quitter le quartier et vivaient dans la misère. Étaient-elles vraiment libres de refuser une photographie ? Sur certaines images, elles semblent vouloir se cacher, menacer le photographe ou essayer de l'écartier.

Il y a des raisons d'être aujourd'hui gêné par certaines de ces images. Qu'on le veuille ou non, elles nous placent dans une position de voyeur et rejouent la violence matérielle et symbolique qui a présidé à leur fabrication. Ce ne sont pas seulement des preuves ou des traces de cette violence : elles faisaient partie de son exercice. Elles ne sont pas une manifestation de l'érotisation coloniale du sexe racisé, mais plutôt un des lieux où celle-ci s'opérait. Car ces images *font* quelque chose en montrant le corps de la femme indigène comme disponible et désirable. Dans le passé, elles modelaient un imaginaire selon lequel la femme indigène était un objet de phantasme ; l'Empire, une gigantesque maison close et l'aventure coloniale, une aventure sexuelle. Cet imaginaire avait des conséquences bien réelles, déterminant les attentes des colons, et, sur place, leurs choix et leurs pratiques. C'est à cette demande que Bousbir répond. Le quartier est aussi fait d'images. Si bien que les photographies érotiques prises à Bousbir participent à sa consolidation.

Ces images du passé n'ont perdu ni leur exotisme ni leur toxicité. Les reproduire, c'est continuer à alimenter un imaginaire qui est loin d'être décolonisé en la matière, et réitérer les blessures qu'elles infligent aux personnes racisées qui se reconnaissent dans les victimes. Aussi faut-il réfléchir avant de les montrer : à quoi ou à qui est-ce utile ? Si elles sont non seulement une trace de la violence mais une modalité de son exercice, les montrer peut s'avérer contreproductif. Pour le dire simplement, elles peuvent aussi bien servir à alimenter le tourisme sexuel qu'à dénoncer la violence coloniale, aussi bien nourrir le sexisme et le racisme que permettre de les combattre.

Pour ces raisons, nous avons fait le choix dans ce livre et dans l'exposition qu'il documente de ne pas reproduire les images les plus explicites et les plus violentes. Il est nécessaire de savoir qu'elles existent car elles attestent de ce qui a été. Mais on peut pour cela les décrire. Ce n'est pas parce qu'une image existe qu'on peut ou doit la montrer. Les mots peuvent aussi faire mal, mais sont bien moins puissants que les images dans la fabrication de l'imaginaire racial et érotique, et ne reproduisent pas l'acte d'image. Sans doute, les images ont une charge émotive et un effet de réel qui peut les rendre très efficaces. Mais quand elles exercent (encore) la violence qu'elles dépeignent, on peut choisir de ne les montrer que si l'on ne peut pas faire autrement, et avec beaucoup de précautions.

11 Patrimoine, mémoire et fantômes

À Casablanca, en France et dans le monde, Bousbir faisait l'objet de nombreuses critiques. Ce lieu de légende « est aussi un endroit à retourner la plupart des estomacs – du moins ceux des hommes qui croient que les femmes ont un destin naturel plus élevé que l'esclavage sexuel et l'avilissement », note un journaliste américain dans un article qui n'est pourtant pas exempt de complaisance (voir fig. 38) (McClusky 1957 : 57). L'existence de Bousbir était devenue un défi pour les médecins, les féministes, les socialistes et les anticolonialistes, qui y voyaient une honte morale et politique. « Il est inadmissible que l'administration du Protectorat ait élevé le trafic des femmes à la hauteur d'une institution d'État », peut-on lire en août 1954 dans la revue *Esprit*. Le succès touristique et la renommée mondiale du quartier sont devenus embarrassants. L'image et la réputation de la France sont en jeu.

Par ailleurs, le quartier était identifié par les autorités coloniales comme une source de violence et de trouble social, notamment d'agitation indépendantiste (qualifiée de « terroriste »). En avril 1947, des tirailleurs sénégalais tirent sur des Marocains à la porte de Bousbir, faisant plus de 60 victimes. Entre octobre 1953 et avril 1954, pas moins de six grenades sont lancées contre la porte de Bousbir.

Le 16 avril 1955, 675 femmes furent expulsées de Bousbir ; on dit que la plupart retournèrent dans leur région d'origine (dans quelles conditions, on ne le sait), d'autres trouvèrent un emploi à ailleurs à Casablanca, à l'exemple de Khadouj.

Encart : La vie après Bousbir

On l'appelait Mi Khadouj. Elle était notre nounou.

Née vers 1926 dans la région de Ben Ahmed (M'zab), elle était venue à Casablanca après la mort de ses parents. Adolescente, elle y avait rencontré une dame qui lui avait promis un logement gratuit à Bousbir. Elle y a vécu et travaillé dans les années 1940. Ses clients étaient exclusivement des étrangers, militaires ou marins français et quelques Américains. Elle parlait un peu français. Elle racontait avoir à Bousbir gagné beaucoup d'argent, qu'elle cachait sous son matelas et dont elle ne savait que faire, si ce n'est le donner aux pauvres. Elle travaillait sans proxénète et avait échappé aux maladies vénériennes. Elle nous racontait cela sans gêne, et ne semblait pas garder de trop mauvais souvenirs de Bousbir. Toutefois, elle convenait que si elle avait compris ce qui l'y attendait, elle aurait fait un autre choix.

Et puis un beau jour, elle a quitté le quartier et le travail du sexe, pour ne jamais y revenir. Elle est restée à Casablanca, embauchée comme domestique par plusieurs grandes familles marocaines, fassies et juives. Elle est entrée dans ma famille en 1965. Mes parents étaient progressistes ; ils connaissaient son passé, et n'en avaient pas fait une affaire. Elle ne cachait rien de son histoire, mais personne ne la regardait comme une ancienne fille de Bousbir. On la voyait comme une personne honnête, aimante, et digne de confiance, à qui on donnait volontiers les enfants à garder. Elle était très estimée dans toutes les familles chez qui elle avait travaillé. Finalement, être passée dans sa jeunesse par Bousbir n'a guère affecté les rapports aux autres qu'elle a eus par la suite.

Très jolie, elle portait un tatouage au menton (fig. 56). Avec de grandes qualités humaines, une forte personnalité et un caractère autonome, elle était bonne vivante et toujours d'humeur joviale. Pas religieuse, elle ne supportait pas les hypocrites. Fumant au hammam pendant Ramadan, elle disait que Dieu avait autre chose à faire que la surveiller ! Elle fumait beaucoup, notamment du kif, et buvait aussi beaucoup.

Elle s'est mariée trois fois, mais n'a pas eu d'enfants. Le dernier mariage n'a duré qu'un jour : elle a mis dehors son mari, qui ne voulait pas qu'elle fume son *sebssi* (pipe de kif).

Elle est partie de chez nous en 1980. Notre berger allemand avait dévoré son caniche ; l'épisode l'avait traumatisée...

D'après les souvenirs de la Dr Fatima Zehzouhi, collectés en janvier 2020.

Leur éviction est loin de s'être opérée dans le calme. *La Vigie marocaine* (20 avril 1955) relate qu'alors que les forces de l'ordre, « l'arme à la main », encerclent le quartier, « 700 prostituées, plus jacassantes que jamais, chantent, crient, s'indignent, palabrent, insultent, essayent de monter sur les murs pour appeler et invectiver les hommes marocains qui stationnent alentour : clients fidèles, trafiquants à divers titres, vendeurs de boissons alcoolisées, pickpockets, passeurs de tabac qui défiaient à la fois la police et les terroristes », dans leur improbable accord pour fermer le quartier. C'est toute une économie masculine qui périclité avec l'éviction des travailleuses du sexe, qui en appellent les représentants à la rescousse. Qui étaient ces femmes : tenancières, sous-maîtresses, « simples » prostituées (comme l'affirme l'article), domestiques ou boutiquières ? Si Bousbir était une prison, lesquelles de ses « pensionnaires » voulaient s'opposer à sa fermeture ? Quels étaient leurs motifs de protestation et leurs revendications ? Une fois de plus, on l'ignore. L'épisode atteste en tout cas de la capacité des femmes de Bousbir à se mobiliser, prendre position dans l'espace public pour se défendre collectivement, et de l'intérêt du journaliste pour leur manifestation, même s'il la qualifie de « spectacle peu habituel » et s'exprime en des termes misogynes.

Une fois les travailleuses du sexe évacuées, le quartier fut utilisé pour loger les forces auxiliaires marocaines (*mokhazni*), en particulier les soldats revenant de la guerre d'Indochine (1946-1954). Certains d'entre eux et leurs descendants vivent toujours à Bousbir. Bousbir est désormais un quartier populaire, auquel ses habitants sont très attachés. Rattrapé par l'urbanisation (fig. 57), il est aujourd'hui en pleine agglomération de Casablanca, entouré par un marché très fréquenté (fig. 58). Tout autour ont été mis en place, sans plan d'ensemble, des lotissements d'initiative privée ou municipale (Adam 1968 : 72-84), formant un espace urbain très dense mais peu organisé sur lequel Michel Écochard, directeur du service de l'urbanisme casablancais de 1946 à 1953, épris de modernité, porte un jugement très critique : c'est un « énorme assemblage de quartiers mal construits, sans espaces libres, sans arbres, sans fraîcheur » ; en même temps, il relève, s'en étonnant presque, « la vie intense » qui y règne et la « jeunesse sympathique » qui s'y montre (Écochard 1955 : 22-24).

Bousbir se démarque du tissu urbain environnant par sa plus faible densité, son architecture plus soignée et sa trame plus ouverte, mais aussi par le mur qui l'entoure encore (fig. 58). Le quartier est resté fermé sur lui-même, mais c'est comme si le dispositif architectural s'était retourné : il n'enferme plus, mais protège. À l'abri de la circulation automobile et de l'agitation environnante, Bousbir constitue comme un village au sein de Casablanca. On s'y sent bien, entre soi, en sécurité. Les enfants jouent dans la rue. On y fait sécher le linge, on y prépare la cuisine, on y bricole, on y discute. Les portes sont ouvertes et l'espace domestique déborde sur l'espace public. C'est précisément ce qui intéresse Melita Vangelatos, qui dans une démarche proche de la photographie humaniste, cherche à saisir des moments intimes, des scènes du quotidien, des personnalités, etc. : Bousbir est pour elle le lieu où la vie se donne à voir.

Bien sûr, le quartier a connu des modifications notables. Plusieurs mosquées ont vu le jour ; le cinéma a été détruit. Une école et un centre administratif ont été construits. Ce dernier a conduit à couper la perspective du vestibule d'entrée : la place centrale est désormais traversée par un

mur (fig. 59). L'architecture du quartier a évolué du fait de son changement de fonction, de sa densification et des nouveaux besoins de sa population. Une ouverture supplémentaire a été percée au nord du quartier, qui laisse passer les voitures. À certains bâtiments ont été ajoutés des étages supplémentaires ou des extensions qui empiètent sur les rues, dont les alignements et les gabarits ont par conséquent perdu de leur cohérence. Les cours intérieures ont été couvertes. Des arcades, des fontaines ont été détruites. Les portes ont été remplacées. La variété des couleurs a remplacé sur les murs le blanc de la chaux. Les rues qui désignaient autrefois le lieu d'origine des travailleuses du sexe portent désormais des noms de fleurs, dans une volonté assumée d'effacer une trace trop explicite du passé de Bousbir.

Qui se souvient, et de quoi ? Le passé du quartier n'est pas facile à évoquer : parfois, il semble qu'à Bousbir on ne le connaît pas. Ou fait-on semblant ? Car il suffit, sur un smartphone, de taper le nom du quartier pour que des mots et des images explicites apparaissent. Souvent, si l'on discute un peu, les langues se délient et on convient dans un sourire qu'on sait bien. Celui-ci, très âgé, raconte que tout frais débarqué d'Indochine, il a dû repeindre en blanc les murs de la maison qu'on lui avait attribuée, couverts de dessins obscènes. Celui-là sort des reproductions de cartes postales anciennes, et nous les montre avec un brin de provocation dans le regard. Les femmes sont généralement plus discrètes, ce qui ne veut pas nécessairement dire moins informées. Certes, personne à Bousbir n'a aujourd'hui de lien avec les travailleuses du sexe qui furent toutes expulsées du quartier en avril 1955. Mais a-t-on nécessairement envie de savoir ce qui s'est passé entre les murs qu'on habite, même si c'était il y a plus de 60 ans et que cela concerne des personnes qu'on ne connaît pas ? A-t-on envie d'en parler ? Peut-on habiter avec la même sérénité une chambre une fois qu'on vous a dit que quelque chose d'atroce y a eu lieu ? Évoquer le passé de Bousbir, c'est peut-être y révéler la présence de fantômes. Historiens et géographes prennent désormais très au sérieux ces acteurs des « reconfigurations d'espaces-temps », qui hantent les lieux où s'imbriquent logiques anciennes et nouvelles (Barthe-Deloisy 2018, Callard 2019). Les fantômes ont-ils des droits ? A-t-on des devoirs à leurs égards ? J'invoque ici les fantômes des femmes de Bousbir non pour l'effroi qu'ils peuvent susciter mais dans l'espoir qu'ils puissent jouer un rôle dans la réconciliation entre le présent et le passé.

L'histoire des femmes qui ont vécu et travaillé à Bousbir doit être racontée. Elle n'appartient à personne ; la population de Bousbir n'a pas sur elle de droits particuliers. Le seul droit en la matière, c'est sans doute celui des travailleuses du sexe de Bousbir à ne pas être oubliées. Il est possible que le respect de la paix des habitants actuels de Bousbir ne soit pas totalement compatible avec le devoir de mémoire vis-à-vis des femmes qui y ont vécu et travaillé avant 1955 ; possible aussi que parler de l'histoire de ce lieu ait une vertu cathartique et un effet émancipateur, et permette *in fine* d'habiter le quartier plus sereinement, en paix avec un passé qui ne serait plus tabou. Ce n'est bien sûr pas à nous de décider ce que les habitants de Bousbir veulent ou non savoir de l'histoire de leur quartier : la décision leur appartient. Mais comment leur demander s'ils veulent connaître l'histoire de leur quartier sans la leur raconter ?

Impossible de résoudre ce dilemme. Mais on peut réfléchir à la gêne que peut susciter le récit du passé de Bousbir. Soit le malaise qu'on peut ressentir aujourd'hui à apprendre cette histoire procède d'une (louable) empathie vis-à-vis des victimes, et dans ce cas le malaise présent est négligeable par rapport aux violences passées, et il y aurait quelque indécence à refuser d'évoquer celles-ci en raison de celui-là. Soit le malaise procède plutôt d'un certain embarras vis-à-vis de femmes que leur activité, même contrainte, stigmatise encore aujourd'hui

(Pheterson 1996), au point de contaminer les lieux où elles ont exercé et leurs habitants actuels, et dans ce cas faire silence sur leur histoire revient à réitérer aujourd'hui une forme de violence symbolique comparable à celle qu'elles ont subie dans le passé.

Par ailleurs se pose la question de la patrimonialisation de Bousbir. Le quartier est sans équivalent dans le monde. Il constitue non seulement un exemple spectaculaire d'architecture néo-mauresque mais aussi le témoin précieux d'un moment important dans l'histoire de l'urbanisme. Au premier titre, celui de l'architecture, le quartier possède une indubitable qualité, et mérite sans doute d'être protégé, réhabilité et mis en valeur. Le règlement d'urbanisme (hélas peu suivi d'effets) de la commune de Mers Sultan dont il dépend, institue d'ailleurs « une zone de sauvegarde afin de conserver et de mettre en valeur les qualités architecturale et urbaines de Derb Bousbir », qu'un arrêté de mars 2004 inscrit sur la liste nationale des monuments historiques. Malgré cela, il est prévu d'ouvrir dans son enceinte cinq voies d'accès. Si Bousbir n'a pas été l'objet de la même attention patrimoniale que le quartier des Habous, bien préservé et réhabilité, c'est sans doute que ce dernier constitue une réalisation plus monumentale, proche du Palais, et que son histoire est moins délicate à évoquer. Au second titre, celui de l'urbanisme, Bousbir résulte d'un projet unique mais très représentatif du modernisme et de l'hygiénisme qui prévalaient dans les années 1920, et pour lesquels Casablanca fut un vrai laboratoire urbain. On peut certes critiquer ce projet, dont la rationalité possédait une face sombre, et considérer que les milliers de femmes qui ont vécu et travaillé à Bousbir en furent des victimes. Mais n'est-ce pas une raison suffisante pour préserver les lieux qui témoignent du sort qui leur a été fait – d'autant que de l'histoire de la prostitution coloniale il ne reste guère de trace ? Bousbir constitue ainsi un patrimoine à deux titres : celui de la nécessité de conserver un ensemble architectural de valeur et celui du devoir de mémoire vis-à-vis d'un chapitre douloureux de l'histoire urbaine et coloniale.

La notion de patrimoine colonial pose toutefois problème au Maroc. Le patrimoine « consiste en une certaine sacralisation et réappropriation d'objets, de symboles, de fragments d'histoire, de lieux [...] exprimant une cohésion et excluant les ruptures et les conflits (culturels, historiques, politiques...). Le terme « patrimoine » désigne aussi un ensemble de réalisations, d'objets, de productions matérielles élevés, par une société ou un groupe, au rang d'objets-témoins d'une civilisation, d'une histoire édifiante, d'un personnage, auxquels est rendu un « culte civil » et autour desquels une société ou un groupe se reconnaissent » (Arrif 1994 : 154). Sur cette base, Abdelmajid Arrif souligne le caractère paradoxal de la patrimonialisation des médinas durant les trente premières années du Protectorat puisqu'il s'agissait « de prendre en charge la mémoire de l'autre [...] et de se l'approprier comme héritage » (*id.*). Pour Lyautey et son administration, il était toutefois possible de prôner un « urbanisme du protecteur » (Béguin 1983) et une architecture néo-mauresque, d'une part parce que l'orientalisme avait fait connaître et apprécier la culture et l'architecture arabes, mauresques ou islamiques, d'autre part parce qu'il y avait dans le cadre du Protectorat un intérêt voire une nécessité politique à accorder une reconnaissance et assurer une pérennité aux valeurs, structures et modes de vie précoloniaux. La patrimonialisation après l'indépendance marocaine des réalisations architecturales et urbaines de la période coloniale pose le même problème de fond, mais dans un contexte de rupture politique et culturelle qui ne facilite ni la valorisation ni la préservation de l'œuvre française au Maroc. En matière de patrimoine, à Casablanca seule l'ancienne médina est alors jugée digne d'intérêt, méritant un plan de préservation et de réhabilitation (annoncé en

1989). Jusqu'à une date récente, nombre de bâtiments des années 1910-1960 – dont quelques chefs d'œuvre Art déco – ont été détruits sans que l'on envisage qu'ils puissent avoir une valeur ou une signification justifiant qu'on les préserve. Mais les effets apaisants du temps et les efforts de certains, architectes, amateurs d'art et férus d'histoire, incarnés notamment par Casamémoire, ont changé la donne et la sauvegarde de l'architecture coloniale est désormais d'actualité (Alexandre et Neiger 2019).

Cette sauvegarde passe par une « renarcissisation » (Cohen et Eleb 2005 : 56) et une réconciliation de la population casablancaise avec sa ville, que l'architecture coloniale a beaucoup marquée. Quand il s'agit d'architecture néo-mauresque, comme aux Habous et à Bousbir, la réconciliation s'énonce en des termes complexes. Au-delà du problème posé par ceux qui ignorent le pastiche et s'approprient sur la base d'un malentendu qui ne saurait durer des quartiers ou des bâtiments qu'ils croient précoloniaux, s'agit-il de patrimonialiser une réalisation purement européenne qu'on valorise au même titre (et avec les mêmes difficultés) que les bâtiments Art déco, ou accepte-t-on d'y voir une expression (même ambiguë et biaisée) de la tradition et de la culture marocaines ? La valeur du quartier procède-t-elle alors du miroir déformant que ces quartiers présentent aux Marocains, ou du spectacle exotique et pittoresque qu'ils offrent aux touristes ?

La patrimonialisation de Bousbir et la publicisation de son histoire peuvent conduire les personnes intéressées – venues, curieuses, en voisines ou en touristes – à visiter le quartier. Sa configuration en quartier fermé sans circulation automobile, dont les rues sont très appropriées par les résidents, fait que ces visiteurs ne passent pas inaperçus. Leur curiosité, quels qu'en soient les motifs, peut troubler la tranquillité des habitants. La meilleure façon de la protéger, c'est d'associer ces derniers à la mise en place et à l'organisation des visites, de façon à en limiter les nuisances et à en maximiser les bénéfices pour la population du quartier. C'est aussi de cette façon que celle-ci se réapproprie son histoire.

Ce livre et l'exposition qu'il documente visent notamment à fournir des éléments pour permettre à la population de Casablanca et à celle de Bousbir de se réconcilier – si elles le souhaitent – avec leur histoire, leur ville, leur quartier et leurs fantômes. Et de décider dans quelle mesure et comment l'ancien quartier réservé mérite d'être connu, préservé, mis en valeur et éventuellement présenté aux visiteurs. Il importe que cette histoire soit (ré-)appropriée par les Marocains et peut-être plus encore les Marocaines. Fatima Mazmouz, artiste née à Casablanca et dont le travail porte beaucoup sur les enjeux liés à l'identité, au corps et à la mémoire, ouvre la voie avec une série réalisée en 2018. Elle superpose aux cartes postales anciennes de Bousbir une trame rouge d'utérus malades, comme si le matériau composant la photographie était le corps même des travailleuses du sexe, dont l'intimité est exposée et violente par la violence coloniale et masculine. Mais en même temps, Fatima Mazmouz propose une nouvelle façon de montrer les images du passé et de raconter l'histoire, dans une perspective critique qui redonne une voix aux femmes que cette histoire a longtemps réduites au silence.

Bousbir appartient aussi à l'histoire de la France. Le quartier réservé fut planifié par des urbanistes français, construit par un architecte français, exploité par une entreprise française, et destiné essentiellement aux troupes françaises. Il relève pleinement de l'œuvre coloniale. Mais la qualité de son architecture néo-mauresque ne suffit pas à en faire un exemple que les enseignants français peuvent mobiliser pour montrer « le rôle positif de la présence française

outré-mer, notamment en Afrique du Nord », comme les y enjoignait une loi de 2005 (abrogée en 2006). Les lignes ont depuis heureusement bougé : le Président Emmanuel Macron, lors d'une conférence de presse à Abidjan en décembre 2019, reconnaît que « le colonialisme [...] a été une erreur profonde, une faute de la République », suscitant il est vrai une certaine polémique dans l'hexagone.

Sortir Bousbir de l'oubli et lui redonner sa place dans l'histoire de France, c'est reconnaître le rôle actif de l'administration du protectorat, des autorités municipales, des urbanistes, des architectes, des médecins, des hommes d'affaires, de la police et de l'armée françaises dans l'encadrement, le contrôle, et même la promotion et l'exploitation de la prostitution coloniale. Son institutionnalisation prend son sens dans le contexte des liens étroits entre exploitation coloniale et exploitation sexuelle, dont deux ouvrages collectifs majeurs ont récemment révélé l'ampleur (Blanchard *et al.* 2018, Boëtsch *et al.* 2019). En la matière, Bousbir permet de montrer comment ces liens s'articulaient et se matérialisaient pour fabriquer des configurations juridiques, médicales, économiques et urbaines mettant à disposition des colons les corps des femmes indigènes, et comment les logiques coloniales, poussées à leur terme, plaçaient ces femmes au croisement des matrices de domination de race, de genre et de classe dans un lieu où leur asservissement était donné à la fois pour un spectacle et une mesure d'hygiène.

Révéler l'histoire de Bousbir, c'est montrer que la présence française en Afrique du Nord n'a pas eu qu'un rôle positif, et plaider pour que ce passé soit reconnu par la France et ses institutions, condition nécessaire à la réconciliation. Le soutien apporté par l'Institut français au Maroc à ce livre et aux expositions qu'il documente atteste d'un engagement en ce sens. Que cette histoire puisse aujourd'hui s'écrire avec l'appui conjoint des institutions marocaines et françaises montre à notre sens qu'un seuil est franchi, à partir duquel s'ouvrent des perspectives pour vivre en meilleure intelligence avec le passé et ses traces. C'est sur ce seuil et dans cet espoir que ce livre a été écrit.

Références citées

- Adam (A.), 1968, *Casablanca. Essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'Occident*, Paris, Éditions du CNRS, 2 vol.
- Alexandre (N.) et Neiger (E.), 2019, *Lire Casablanca. Une grammaire d'urbanisme et d'architecture*, Rabat, Senso Unico.
- Arrif (A.), 1994, « Le paradoxe de la construction du fait patrimonial en situation coloniale. Le cas du Maroc », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 73-74, p. 153-166.
- Ashworth (G.), White (P.) et Winchester (H.), 1988, « The red-light district in the West European city: a neglected aspect of the urban landscape », *Geoforum*, vol. 19, n° 2, p. 201-212.
- Bacha (M.) (dir.), 2011, *Architectures au Maghreb (XIX^e-XX^e siècles) : réinvention du patrimoine*, Tours, Presses univ. François-Rabelais.
- Barthe-Deloizy (F.), Bonte (M.), Fournier (Z.) et Tadié (J.), 2018, « Géographie des fantômes », *Géographie et cultures*, n° 106, p. 5-15.
- Baudrillard (J.), 1981, *Simulacre et simulation*, Paris, Galilée.
- Becker (H. S.), 2007, « Les photographies disent-elles la vérité ? », *Ethnologie française*, n° 1, p. 33-42.

- Béguin (F.), 1983, *Arabesances : décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Paris, Dunod.
- Belarbi (W.), 2011, « Projets de 'villes nouvelles' au Maroc. Entre innovation et reproduction du modèle médinal », in Bacha (M.), *op. cit.*, p. 113-130.
- Bernard (L.), 1935, *La Prostitution et le contrôle sanitaire des mœurs à Tunis, à Alger et à Casablanca en 1935*, Archives diplomatiques de Nantes.
- Blanchard (P.), Bancel (N.), Boëtsch (G.), Thomas (D.) et Taraud (C.) (dir.), 2018, *Sexe, race & colonies : La domination des corps du XV^e siècle à nos jours*, Paris, La Découverte.
- Boëtsch (G.), Bancel (N.), Blanchard (P.), Chalaye (S.), Robles (F.), Sharples-Whiting (T. D.), Staszak (J.-F.), Taraud (C.), Thomas (D.) et Yahy (N.) (dir.), 2019, *Sexualités, identités & corps colonisés, XV^e siècle - XXI^e siècle*, Paris, Publications du CNRS.
- Bosc (J.), 2010, *Le Quartier réservé de Bousbir à Casablanca*, Paris, École nationale supérieure d'architecture.
- Brennan (D.), 2004, *What's Love Got to Do With it? Transnational Desires and Sex Tourism in the Dominican Republic*, Durham, Duke Univ. Press.
- Buck-Morss (S.), 1986, « The Flaneur, the Sandwichman and the Whore: The Politics of Loitering », *New German Critique*, n° 39, p. 99-140.
- Callard (C.), 2019, *Le Temps des fantômes. Spectralités d'Ancien Régime XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Fayard.
- Cattedra (R.), 2010, « La "fabrication" du patrimoine comme construction de l'identité urbaine : l'exemple de Casablanca », in *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains : Exemples marocains, libanais, égyptien et suisse*, Beyrouth/Rabat, Presses de l'Ifpo.
- Cohen (J.-L.) et Eleb (M.), 1998, *Casablanca, mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan.
- Cohen (J.-L.) et Eleb (M.), 2005, « Casablanca, carrefour transnational : de la recherche à la protection du patrimoine », in Pabois (M.) et Toulhier (B.) (dir.), *Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience française*, Paris, Somogy, p. 47-60.
- Corbin (A.), 1982, *Les Filles de noces : Misère sexuelle et prostitution au XIX^e siècle*, Paris, Flammarion.
- Crouzet (F.), 2018, « L'orientalisme architectural en Tunisie : œuvre et carrière de Raphaël Guy (1869-1918) », *ABE Journal* [En ligne], n° 13.
- Curtis (J. R.), Arreola (D. D.), 1991, « Zonas de tolerancia of the Northern Mexican border », *Geographical Review*, vol. 81, n° 3, p. 333-346.
- Dandy (M.), 1999, *Moorish Style*, London/New York, Phaidon.
- De Becker (J. E.), 2000, *The Nightless City: or, The History of the Yoshiwara Yukwaku*, New York, ICG Muse.
- Decléty (L.), 2003, « L'architecte orientaliste », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 5, 1^{er} semestre, p. 55-65.
- Decléty (L.), 2005, « Les architectes français et l'architecture islamique : les premiers pas vers l'histoire d'un style », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, n° 9, 1^{er} semestre, p. 73-84.
- Écochard (M.), 1955, *Casablanca : le roman d'une ville*, Paris, Éditions de Paris.
- Foucault (M.), 2015, *Œuvres*, Paris, Gallimard, 2 vol.
- Gillot (G.), 2014, « La ville nouvelle coloniale au Maroc : moderne, salubre, verte, vaste », in Leimdorfer (F.) (dir.), *Dire les villes nouvelles*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 71-96.
- Guy (R.), 1920, *L'Architecture moderne de style arabe*, Paris, Librairie de la construction moderne.
- Heap (C.), 2009, *Slumming: Sexual and Racial Encounters in American Nightlife, 1885-1940*. Chicago, Univ. of Chicago Press.

- Hubbard (P.), 1999, *Sex and the city. Geographies of Prostitution in the Urban West*, London, Ashgate.
- Howell (P.), 2000, « Prostitution and racialized sexuality: the regulation of prostitution in Britain and the British Empire before the Contagious Diseases Acts », *Environment and Planning D: Society and Space*, vol. 18, n° 3, p. 321-339.
- Hubbard (Ph.), 2001, « Sex zones : intimacy, citizenship and public space », *Sexualities*, vol. 4, n° 1, p. 51-71.
- Howell (Ph.), 2009, *Geographies of Regulation: Policing Prostitution in Nineteenth-Century Britain and the Empire*, Cambridge, Cambridge Univ. Press.
- Hubbard (Ph.) and Whowell (M.), 2008, « Revisiting the red-light district: still neglected, immoral and marginal ? », *Geoforum*, vol. 39, n° 5, p. 1743-1755.
- Hubbard (Ph.) et al., 2008, « Away from prying eyes? The urban geographies of ‘adult entertainment’ », *Progress in Human Geography*, vol. 32, n° 3, p. 363-381.
- Hygiène, médecine et chirurgie au Maroc. L'œuvre médicale française au Maroc*, 1937, Casablanca, Édition de l'Afrique du Nord illustrée.
- Jelidi (Ch.), 2010, « Hybridités architecturales en Tunisie et au Maroc au temps des protectorats : orientalisme, régionalisme et méditerranéisme », in Destaing (E.) et Trazzi (A.) (dir.), *Consciences patrimoniales. Matériaux de cours issus des formations Mutual Heritage*, Bologna, Bologna Univ. Press, vol. 2, p. 42-64.
- Kalifa (D.), 2013, *Les Bas-fonds. Histoire d'un imaginaire*, Paris, Seuil.
- Kelly (P.), 2008, *Lydia's Open Door. Inside Mexico's Most Modern Brothel*, Berkeley, Univ. of California press.
- Kerrou (M.) et M'Halla (M.), 1991, « La prostitution dans la médina de Tunis aux XIX^e et XX^e siècles », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, n° 30, p. 201-221.
- Koven (S.), 2004, *Slumming: Sexual and Social Politics in Victorian London*, Princeton, Princeton Univ. Press.
- Kozma (L.), 2017, *Global Women, Colonial Ports: Prostitution in the Interwar Middle East*, New York, Sunny Press.
- Laurent (J.E.), 1950, *Bousbir, ville réservée*, Rabat, Éditions d'art.
- Lauro (A.), 2005, *Coloniaux, ménagères et prostituées au Congo belge (1885-1930)*, Loverval, Labor.
- Legg (S.), 2014, *Prostitution and the Ends of Empire. Scale, Governmentalities, and Interwar India*, Duke Univ. Press.
- Lépinay (E.), 1936, « Courtisanes marocaines. Leur vie dans un quartier réservé », *Paris médical : la semaine du clinicien*, n° 100, p. 201-205.
- Levine (Ph.), 2003, *Prostitution, Race and Politics: Policing Venereal Disease in the British Empire*, London, Routledge.
- Lyautey (H.), 1927, *Paroles d'action*, Paris, Armand Colin.
- Mac Orlan (P.), 2009 (1^{ère} éd. 1932), *Quartiers réservés*, Paris, Aléa.
- McClintock (A.), 1995, *Imperial Leather. Race, Gender and Sexuality in the Colonial Contest*, New York/London, Routledge.
- McClusky (T.), 1957, « Bous-Bir: Walled City of Wantons », *True Adventure*, novembre, p. 13-14 et 54-57.
- Maghraoui (D.), 2008, « Gendering urban Casablanca. The case of the *Quartier réservé* of Bousbir » in Rieker (M.) et Ali (K.A.) (eds.), *Gendering Urban Space in the Middle East, South Asia and Africa*, New York, Palgrave Macmillan.
- Marione (I.) (dir.), 2019, *Un Monde et son double. Regards sur l'entreprise visuelle des Archives de la planète (1919-1931)*, Perpignan, Presses univ.de Perpignan.

- Martis (J.), 1999, « Tourism and the sex trade in St. Maarten and Curaçao, the Netherlands Antilles », in K. Kempadoo (ed.), *Sun, Sex and Gold, Tourism and Sex Trade in the Caribbean*, Boulder, Rowman & Littlefield, p. 201-215.
- Mathieu (J.) et Maury (P.-H.), 2003, *La Prostitution marocaine surveillée de Casablanca. Le quartier réservé*, Archives de la Direction de la santé publique, 1951, publié dans *Bousbir. La prostitution dans le Maroc colonial. Ethnographie d'un quartier réservé*, Paris, Paris-Méditerranée.
- Meffre (G.) et Delgado (B.), 2009, *Architecture marocaine du XX^e siècle : Edmond Brion et Auguste Cadet*, Rabat, Senso Unico.
- Meffre (G.) et Delgado (B.), 2012, *Un Urbanisme expérimental, les villes nouvelles marocaines (1912-1965)*, Rabat, Senso Unico.
- Meffre (G.) et Delgado (B.), 2018, *Quartier Habous à Casablanca. Une nouvelle médina dans la métropole*, Casablanca, La Croisée des Chemins.
- Nagel (J.), 2003, *Race, Ethnicity, and Sexuality: Intimate Intersections, Forbidden Frontiers*, Oxford, Oxford Univ. Press.
- Oulebsir (N.) et Volait (M.) (dir.), 2009, *L'Orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Paris, CNRS et Picard.
- Pauty (E.), 1939, « Tradition et modernisme à Casablanca », *L'Architecture*, 52, 4, p. 137-144.
- Pheterson (G.), 1996, *The Prostitution Prism*, Amsterdam, Amsterdam Univ. Pres.
- Pierre (J.-L.), 2002, *Casablanca et la France. XIX^e-XX^e siècles*, Casablanca, La Croisée des Chemins.
- Pratt (M.-L.), 1992, *Imperial Eyes. Travel Writing and Transculturation*, New York, Routledge.
- Renaissance du Maroc (La...). Dix ans de protectorat*, 1922, Rabat, Résidence générale de la République française au Maroc.
- Roux (S.), 2011, *No Money, no honey. Economies intimes du tourisme sexuel en Thaïlande*, Paris, La Découverte.
- Royer (J.) (dir.), 1932 et 1935, *L'Urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux. Communications et rapports du Congrès international de l'urbanisme aux colonies et Rapports du Congrès international de l'urbanisme aux colonies et dans les pays de latitude intertropicale (Paris-Vincennes, 10-15 octobre 1931)*, 2 volumes, t. I, La Charité-sur-Loire, Delayance, t. II, Paris, Éditions de l'urbanisme.Salardenne (R.), 1931 (?), *L'Afrique galante*, Paris, Prima.
- Seigle (C.W.), 1993, *Yoshiwara. The Glittering World of the Japanese Courtesan*, Honolulu, Univ. of Hawaii press.
- Saïd (E.), 1978, *Orientalism*, New York, Vintage Books.
- Sohier (E.), Gillet (A.) et Staszak (J.-F.) (dir.), 2019, *Simulations du monde. Panoramas, parcs à thème et autres dispositifs immersifs*, Genève, Métispress.
- Soupault (R.), 2001, *Frauenportraits aus dem « Quartier réservé » in Tunis*, Heidelberg, Das Wunderhorn.
- Spivak (G. C.), 1988, « Can the Subaltern speak? », in Nelson (G.) et Grossberg (L.) (eds.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Urbana, Univ. of Illinois Press, p. 71-313.
- Staszak (J.-F.), 2003, *Géographies de Gauguin*, Paris, Bréal.
- Staszak (J.-F.), 2014, « Planning prostitution in colonial Morocco: Bousbir, the quartier réservé of Casablanca », in Maginn (P.) and Steinmetz (C.) (eds.), *(Sub)Urban Sexscapes : Geographies and Regulation of the 'Sex Industry'*, London, Routledge, p. 175-196.
- Staszak (J.-F.), 2015, « Tourisme et prostitution coloniales : la visite de Bousbir à Casablanca (1924-1955) », *Via. Tourism review*, vol. 2, n° 8.
- Staszak (J.-F.) (dir.), 2017, *Frontières en tous genres. Cloisonnement spatial et constructions identitaires*, Rennes, Presses univ. de Rennes.

- Staszak (J.-F.), 2018, « Exotisation et érotisation d'un haut-lieu et bas-fond touristique : la Casbah d'Alger (1840-1940) », *Teoros*, vol. 37, n° 2.
- Staszak (J.-F.), Gravari-Barbas (M.) et Graburn (N.), 2018, « Tout ce que vous voulez savoir sur les sexualités touristiques. Ce qu'on en a su, ce qu'on en sait et ce qu'il reste à en savoir », *Teoros*, vol. 37, n° 2.
- Stoler (A.-L.), 2002, *Carnal Knowledge and Imperial power: Race and the Intimate in Colonial Rule*, Berkeley, Univ. of California Press.
- Tambe (A.), 2009, *Codes of Misconduct. Regulating Prostitution in Late Colonial Bombay*, Minneapolis, Univ. of Minnesota Press.
- Taraud (C.), 2003, *La Prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot.
- Taraud (C.), 2006, « Urbanisme, hygiénisme et prostitution à Casablanca dans les années 1920 », *French Colonial History*, vol. 7, p. 97-108.
- Tracol-Huynh (I.), 2017, « Entre ombre et lumière. Lieux et espaces prostitutionnels à Hanoï pendant la colonisation (1885-1914) », *Histoire urbaine*, vol. 2, n° 49, p. 75-96.
- Vaillat (L.), 1931, *Le Visage français au Maroc*, Paris, Horizons de France.
- Walther (D.J.), 2015, *Sex and Control: Venereal Disease, Colonial Physicians, and Indigenous Agency in German Colonialism, 1884-1914*, New York, Berghahn Books.
- White (L.), 1990, *The Comforts of Home. Prostitution in colonial Nairobi*, Chicago and London, Univ. of Chicago Press.
- Wright (G.), 1987, « Tradition in the Service of Modernity: Architecture and Urbanism in French Colonial Policy, 1900-1930 », *The Journal of Modern History*, vol. 59, n° 2, juin p. 291-316.